

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME  
SPÉCIFIQUE

N°314 **BIO**  
**PRESSE**

NOVEMBRE 2024



## AGENDA

*(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)*

### **Du 26 au 28 novembre 2024, à Bordeaux (33)**

VINITECH SIFEL

<https://www.vinitech-sifel.com/fr>

### **Du 30 novembre au 6 décembre 2024, à Taïwan**

21st IFOAM Organic World Congress (OWC)

<https://owc.ifoam.bio/>

### **Les 2 et 3 décembre 2024, à Montpellier (34)**

Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable

<https://assises-agroecologie-alimentation.fr/>

### **Les 4 et 5 décembre 2024, au Centre des Congrès de La Villette, à Paris (75)**

Rencontres Recherches Ruminants

<https://journées3r.fr/>

### **Le 6 décembre 2024, de 14h à 15h30, en webinaire (en anglais)**

Webinaire FAIRCHAIN : « De l'agroalimentaire aux champs : Valoriser les co-produits pour une protection phytosanitaire durable »

<https://itab.bio/agenda/webinaire-fairchain-de-lagroalimentaire-aux-champs-valoriser-les-co-produits-pour-une>

### **Les 10 et 11 décembre 2024, à Angers (49)**

Journées Techniques Semences Potagères Biologiques

<https://itab.bio/agenda/journees-semences-potageres-biologiques>

### **Les 11 et 12 décembre 2024, à Paris (75)**

Formation FNAB : « Agir pour le développement et la structuration des filières bio de territoire »

<https://territoiresbio.org/developper-des-filieres-bio/formation-agir-pour-le-developpement-et-la-structuration-des-filieres-bio-de-territoire/>

### **Du 14 au 16 janvier 2025, à Angers (49)**

SIVAL

<https://www.sival-angers.com/>

### **Les 16 et 17 janvier 2025, à Paris (75)**

Formation FNAB/GAB Ile-de-France : « Agir pour la transition agricole et alimentaire de mon territoire »

<https://territoiresbio.org/developper-des-filieres-bio/formation-agir-pour-la-transition-agricole-et-alimentaire-de-mon-territoire/>

### **Du 27 au 29 janvier 2025, au Parc des Expositions de Montpellier, à Pérols (34)**

Millésime BIO

<https://www.millesime-bio.com/>

### **Du 11 au 14 février 2025, à Nuremberg (Allemagne)**

BIOFACH

<https://www.biofach.de/en>

### **Du 22 février au 2 mars 2025, à Paris Expo - Porte de Versailles (75)**

Salon International de l'Agriculture

<https://www.salon-agriculture.com>

## AGENDA (SUITE)

### **Du 7 au 9 mars 2025, à Coruña (Espagne)**

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

### **Les 19 et 20 mars 2025, à Paris (75)**

Journées de printemps de l'AFPF 2025 : « Rôles de la prairie et des fourrages dans la compétitivité des élevages de demain »

<https://afpf-asso.fr/roles-de-la-prairie-et-des-fourrages-dans-la-competitivite-des-elevages-de-demain-jp-2025>

### **Du 25 au 27 avril 2025, à Lille (59)**

Salon Naturabio

<https://www.salon-naturabio.com/>

### **Du 1<sup>er</sup> au 4 mai 2025, à Barcelone (Espagne)**

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

### **Les 24 et 25 septembre 2025, à Bourg-lès-Valence (26)**

Salon Tech&Bio

<https://www.tech-n-bio.com/fr>

### **Du 30 novembre au 2 décembre 2025, à Paris Expo Porte de Versailles (75)**

Natexpo 2025

<https://natexpo.com>

Pour plus de dates d'événements bio :

[www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

## SOMMAIRE

<b>Productions animales</b> .....	<b>4</b>
Élevage .....	4
<b>Productions végétales</b> .....	<b>16</b>
Arboriculture .....	16
Contrôle des adventices .....	16
Fertilisation .....	17
Grandes cultures .....	17
Maraîchage .....	21
Protection phytosanitaire .....	23
Viticulture .....	24
<b>Marché</b> .....	<b>26</b>
Filière .....	26
Santé .....	29
Statistiques .....	30
<b>Ecologie et ruralité</b> .....	<b>31</b>
Agriculture-environnement .....	31
Agriculture durable .....	35
Développement rural .....	36
<b>Vie professionnelle</b> .....	<b>37</b>
Annuaire .....	37
Economie .....	37
Etranger .....	38
Formation .....	38
Politique agricole .....	38
Réglementation .....	41
<b>Recherche et système spécifique</b> .....	<b>44</b>
Agriculture Biodynamique .....	44
Agriculture Tropicale .....	45
Agroforesterie .....	45
<b>BREVES ABIODOC</b> .....	<b>46</b>
Bulletin d'abonnement .....	49
Tarifs du service documentaire .....	49
Bon de commande .....	50
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités .....	51

# BIOPRESSE



Revue éditée et imprimée par ABioDoc  
Centre National de Ressources  
en Agriculture Biologique,  
avec le soutien du ministère  
en charge de l'Agriculture,  
de l'Agence Nationale de la  
Cohésion des Territoires,  
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup  
Campus agronomique de Clermont  
89, Avenue de l'Europe  
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)  
Tél : 04.73.98.13.99  
[abiodoc.contact@vetagro-sup.fr](mailto:abiodoc.contact@vetagro-sup.fr)  
[www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodoc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodoc-vetagro-sup-831559206/>

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

### RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

### RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélien BELLEIL, Briec CORNET, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS,  
Sophie VALLEIX



## PRODUCTIONS ANIMALES

### ÉLEVAGE

« J'ai adapté mon projet bâtiment à la conjoncture »

BOURGEOIS Sophie

Dans le Calvados, Nicolas Viel, éleveur bio de charolaises, s'est installé, en 2021, avec un troupeau de 40 vaches, avec un projet de construction de bâtiment par étapes. Cela lui a permis de faire évoluer son projet en tenant compte de l'augmentation importante du coût de construction par rapport aux premiers devis établis (de l'ordre de 30 %). En parallèle, du fait de la crise en bio, il a fait évoluer son système basé sur la production de bœufs vers un système naisseur avec l'objectif, à terme, de 80 vêlages par an. Il a ainsi fait construire une stabulation simple, pour 48 vaches suitées, avec un des côtés ouvert pour permettre une éventuelle extension (possibilité de l'occulter avec des bottes de paille, si besoin). La suite des travaux, avec un second bâtiment, est prévue pour 2024.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 321-322, 01/01/2024, 2 pages (p. 42-43)

réf. 314-079

### Gérer le parasitisme en collectif et préserver les écosystèmes de montagne

BIO ARIÈGE-GARONNE / FÉDÉRATION PASTORALE DE L'ARIÈGE / PARC NATUREL RÉGIONAL PYRÉNÉES ARIÉGEOISES / ET AL.

La gestion du parasitisme sur les troupeaux en estive est complexe, à cause du mélange de multiples troupeaux, de la rusticité du milieu et de la difficulté à apporter des soins. Bien gérer les traitements, de manière collective, permet d'améliorer les conditions sanitaires des animaux. Une utilisation systématique des traitements antiparasitaires inhibe la résistance immunitaire naturelle du troupeau et augmente le risque de résistance des parasites à ces traitements. Ces traitements ont également un effet plus ou moins toxique sur l'environnement, la faune et la flore, car des molécules se retrouvent dans les urines et dans les matières fécales du troupeau. Les traitements doivent ainsi être ciblés, ajustés au calendrier, tout en respectant la réglementation vétérinaire. Par exemple, dans le cas des strongles des bovins, la première année de pâturage permet de développer l'immunité ; ensuite, en automne, un traitement ne sera mis en place qu'en cas de diagnostic avéré ; enfin, les bovins de plus de 3 ans étant souvent résistants, il n'est pas forcément nécessaire de les traiter. Certaines pratiques permettent de diminuer les risques : limiter la durée de présence des animaux sur une parcelle, favoriser le pâturage mixte, compléter les animaux en oligoéléments, etc. Ces pratiques peuvent être coordonnées et testées au sein d'un groupement pastoral (financement des outils de détection, contrôle d'admission, calendrier de traitement commun, etc.).

<https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2024/02/Fiche-Technique-Gerer-le-parasitisme-en-collectif-et-preserver-les-ecosystemes-de-montagne.pdf>

2024, 6 p., éd. BIO ARIÈGE-GARONNE / FÉDÉRATION PASTORALE DE L'ARIÈGE

réf. 314-001



## Exploiter l'effet mâle des béliers en lutte naturelle

DUVERNE Lucie

Le Ciiro (Centre interrégional d'information et de recherche en production ovine) a publié une fiche technique traitant de l'effet bélier sur le desaisonnement des brebis. Les brebis saisonnées ovulent uniquement pendant l'automne, avec une mise bas au printemps. Dans l'objectif de produire des agneaux toute l'année, la présence ponctuelle de mâles vasectomisés peut permettre de décaler l'ovulation des femelles et d'avoir une mise bas en automne, voire en hiver. L'effet mâle peut aussi être utilisé pour synchroniser les mises bas.

REUSSIR PATRE N ° 710, 01/01/2024, 1 page (p. 29)  
réf. 314-009

## Dans l'Aude, ils ont choisi le pastoralisme itinérant

BONNERY Justine

Juliette Martorell et François Oriol sont un couple d'éleveurs dans l'Aude, menant en duo leurs deux troupeaux (370 brebis au total). Juliette Martorell conduit principalement des mérinos, mais également des chèvres et des brebis laitières (brigasques, Manech tête noire et basco-béarnaises) dans l'objectif de produire du fromage en plus de la viande, sous label Nature et Progrès. Les deux éleveurs pratiquent le pastoralisme itinérant, en partenariat avec des agriculteurs, quasi exclusivement sur des surfaces bio.

REUSSIR PATRE N ° 711, 01/02/2024, 2 pages (p. 34-35)  
réf. 314-013

## « Je transforme le lait de mes brebis en yaourt bio »

MOREL Bérenger

Julien Le Berre est éleveur bio en Ile-et-Vilaine. Il élève des brebis laitières, 75 Lacaunes, sur 38 ha de SAU. Il possède son propre atelier de transformation, dans lequel il transforme tout son lait en yaourts bio (15 000 litres par an, en moyenne). Les yaourts sont commercialisés en circuits courts (marchés locaux, magasins de producteurs, Biocoop, etc.). Julien vise une production à contre-saison en combinant différents leviers (traitement lumineux, effet bélier, etc.). Sur les cultures, il teste de nouvelles rotations, intégrant différentes légumineuses (luzerne, trèfle) pour améliorer son autonomie protéique.

REUSSIR PATRE N ° 711, 01/02/2024, 2 pages (p. 24-25)  
réf. 314-011



## Utilisation de bois plaquettes pour la litière des animaux : Résultats de deux années de recherche action avec des groupes d'éleveur.euses des Pays de la Loire

CIVAM PAYS DE LA LOIRE / CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE / INSTITUT DE L'ELEVAGE / ET AL.

Le projet Climatveg, piloté par Végépolys Valley, vise à développer des solutions innovantes en agriculture, pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans les Pays de la Loire. Dans ce document, sont présentés les résultats du sous-projet « Penser la place de l'arbre dans les exploitations en l'utilisant comme ressource complémentaire de litière ». 27 fermes des Pays de la Loire ont été suivies, principalement en bovins lait et en bovins viande. L'utilisation de plaquettes de bois pour la litière est motivée principalement par une recherche d'autonomie vis-à-vis de la paille et par un effet d'opportunité (bois disponible par l'entretien des haies et des bosquets). En outre, cette valorisation du bois renforce la place de la haie dans les systèmes, avec ses nombreux intérêts (biodiversité, gestion de l'eau, lutte contre l'érosion, etc.). 25 chantiers de gestion des haies ont été suivis (élagage, étêtage, recépage, abattage). Plusieurs outils permettent d'accompagner ces opérations : plan de gestion des haies, estimation de la ressource en plaquettes en fonction de l'opération, etc. Après un chantier de déchiquetage, les plaquettes sont stockées, en tas, 4 à 6 mois pour atteindre environ 20% d'humidité. En moyenne, le coût de production des plaquettes (< 25% d'humidité) a été de 71€/t. En estimant que le pouvoir absorbant d'1 kg de paille équivaut à celui d'1,5 kg de plaquettes, l'opération est rentable dès que le prix de la paille dépasse 105 €/t. Les éleveurs et éleveuses du projet ont testé différentes utilisations de bois comme litière (monocouche, multicouche, millefeuille bois-paille, etc.), en utilisant, en général, le matériel disponible sur la ferme (godet) et avec plus ou moins de brassage de la litière. Pour finir, les méthodes et les avantages de l'épandage du fumier de litière de bois plaquettes, sur prairie ou avant culture, sont présentés : la litière se dégrade facilement, avec ou sans étape de compostage, avec un fort taux de matière organique et un rapport C/N assez élevé.

<https://paysdelaloire.cuma.fr/app/uploads/sites/54/2024/04/production-et-utilisation-de-bois-plaquettes-ppur-la-litiere-des-animaux-bd.pdf>

2024, 16 p., éd. VEGEPOLYS VALLEY

réf. 314-031

## Une installation bien pensée et bien vécue

BOURGEOIS Sophie

Après deux premières expériences professionnelles, dont deux ans sur la ferme familiale, Charlie Peltier a fait le choix, il y a 3 ans, de reprendre seul et de convertir en bio une ferme proche de celle de ses parents, en Loire-Atlantique. Avec l'objectif d'avoir un « système plus tranquille » que celui de la famille, il a mis en place un système naisseur en Limousines, réfléchi pour être autonome, basé sur l'herbe et économe, avec un chargement faible (0,9 UGB/ha). Les vêlages se font au pré, de fin août à début novembre : les mâles sont vendus en broutards au sevrage (en mai), et les femelles, dont les réformes, sont vendues finies (vente hors bio du fait de la crise, notamment en Label Rouge). Le système fourrager donne une grande place au pâturage tournant, aux prairies multi-espèces (pour la qualité) et à l'ensilage de méteil (pour le volume). Les résultats économiques sont au rendez-vous et l'éleveur suit sa trajectoire d'installation, même s'il a déjà pu acheter un peu de matériel pour améliorer son confort de travail.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 321-322, 01/01/2024, 4 pages (p. 32-35)

réf. 314-081



## Démarche qualité Biolait : Au GAEC de Brandéha, 2 sites laitiers pour maximiser le pâturage

GAEC DE BRANDÉHA

En bio, le GAEC de Brandéha, dans le Morbihan, se caractérise par un parcellaire dispersé, lié en grande partie à la fusion de deux fermes en 2009. A cette époque, le GAEC compte près de 160 ha sur trois sites : le premier, siège du GAEC, accueille le troupeau laitier; le second sert notamment à l'élevage des génisses; et le troisième accueille les femelles tarées et les génisses gestantes. En 2012, avec l'arrivée d'un 4ème associé, la production laitière est intensifiée, avec apport d'herbe à l'auge : les traites deviennent longues avec près de 70 vaches, les conditions en bâtiment en hiver ne sont pas idéales (manque de place) et le temps de séjour au cornadis (affouragement et ration d'hiver) est important, conduisant à des problèmes de pattes (ex. fourchet). Une opportunité se présente début 2022 d'acheter un nouveau site, ce qui amène à revoir le système, en lien aussi avec le départ d'un associé. Aujourd'hui, le GAEC compte deux sites laitiers, tous deux en monotraite, avec, d'un côté, 45 vaches et, de l'autre, 35 vaches. Le chargement dans le bâtiment est bien moindre, la qualité du travail nettement meilleure et le pâturage est beaucoup plus important. La monotraite a amené une baisse de 14 % de la production, mais sans baisse de revenu du fait de l'augmentation de la qualité du lait et sans problèmes sanitaires particuliers. L'organisation du travail n'est pas encore totalement calée, mais les éleveurs ne souhaitent pas revenir en arrière en ce qui concerne la monotraite.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48646>  
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 114, 01/03/2024, 3 pages (p. 18-20)  
**réf. 314-082**

## Gestion de la reproduction : Comment la maîtriser pour optimiser le troupeau allaitant ?

EVENAT Yann / GAHÉRY Lucie

Bien gérer la reproduction dans un troupeau de bovins allaitants est un point-clé pour obtenir une bonne conduite de ce troupeau, mais aussi pour planifier le système d'alimentation ou pour organiser le travail. Cet article revient sur les éléments à prendre en compte, en les illustrant par les pratiques de Laurent Blouet, éleveur bio de Limousines dans le Finistère, qui programme la période de reproduction de mi-octobre à début décembre, pour des vêlages de mi-août à mi-septembre. Ainsi, il est nécessaire d'adapter les indicateurs de la mise en reproduction à ses objectifs (ex. attendre un poids suffisant de la génisse). Il est aussi important de bien détecter les chaleurs et de préparer correctement la saillie ou l'insémination artificielle (bon état corporel des femelles ou encore mise en place de bonnes conditions pour le taureau comme un terrain sec et stable). Le suivi de la gestation et du vêlage est aussi déterminant, ainsi que l'adaptation de l'alimentation selon le stade physiologique de la vache. Pour finir, il faut réfléchir au bon taux de réforme et de renouvellement : taux compris entre 25 et 30 % pour un objectif de production de 1 veau par an et par vache.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48647>  
SYMBIOSE N ° 298, 01/03/2024, 2 pages (p. 22-23)

**réf. 314-083**



## Dossier : Adaptation des fermes

VIVIER Nadine / RINGARD Aurélie /  
DEMOURES Albane / ET AL.

Dans ce dossier consacré à l'adaptation des fermes de bovins lait biologiques, un retour est fait sur les grandes crises du monde agricole de 1880 et de 1930 et sur l'évolution, dans les fermes, de leur stratégie. L'idée est d'éclairer la situation actuelle. L'analyse des données économiques, notamment celles de 2023, montre que, plus que jamais, avec la crise actuelle, la maîtrise des charges est déterminante, avec notamment l'impact du coût croissant de l'énergie. Si les fermes bio ont montré jusqu'à présent une résilience certaine, elles devront, pour continuer à s'adapter, disposer de perspectives en termes de prix et de volumes. Parmi les leviers d'adaptation, le pâturage est majeur, comme l'illustre le cas du GAEC de la Croix de Malte, en Dordogne, qui a fait évoluer ses pratiques face au changement climatique vers du pâturage régénératif, qui vise à laisser beaucoup de temps de repos à l'herbe, permettant de générer du « stock sur pied » ou encore de favoriser l'enracinement profond ou le resemis naturel des prairies. La diversification est un autre levier mobilisable. Cela peut être une diversification grâce à la transformation, comme l'illustrent le cas de la ferme de l'Ebes, en Lozère, et le projet en cours d'un collectif de producteurs, aux profils très divers, de la Loire et du Rhône, qui développent une laiterie collective pour vendre plus de lait au niveau local. Ce peut être aussi une diversification d'ateliers de production, comme dans la ferme de Colin Nectoux, dans l'Allier qui associe production de lait, de viande et de céréales, ou encore dans celle de Noël Courjaud, dans l'Orne, qui a créé, avec sa femme, un atelier de poules pondeuses, en choisissant l'auto-fabrication et le recyclage de matériaux pour construire les bâtiments nécessaires.

VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 114, 01/03/2024, 14 pages (p. 4-17)  
réf. 314-084

## Accès au parcellaire : Aménager sa ferme : Tous les chemins mènent au pâturage

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE

Dans le cadre d'un système herbager pâturant, des aménagements spécifiques sont nécessaires, notamment pour l'accès des animaux au pâturage. Investir et aménager des chemins optimisés permet de gagner du temps et, indirectement, de l'argent, notamment en allongeant la période de pâturage et en reliant des prairies morcelées. Les chemins peuvent être à base de matériaux calcaires, de béton, ou d'autres matériaux (copeaux de bois, dalles, etc.). Plusieurs options pour franchir les obstacles existent, notamment le boviduc pour passer sous les axes routiers, pour un investissement de l'ordre de 30 000 à 50 000 €. Gérard Grandin, éleveur laitier bio dans l'Orne, explique sa stratégie de mise en place de chemins sur sa ferme : il a stabilisé ses chemins avec de la pierre et du stérile, du déchet de carrière (17 € HT/m<sup>2</sup>). Il a également investi dans un boviduc (43 000 €) pour augmenter la surface de prairies accessibles de 30 à 37 ha (+ 12 ha plus accessibles) un investissement plus rentable, selon lui, qu'une autochargeuse.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 108,  
01/04/2024, 2 pages (p. 4-5)

réf. 314-035

## Poulets de chair et pondeuses : les indices en baisse continue

BIOFIL

Publiés par l'Itavi, les indices de coût des aliments bio des poulets de chair et des pondeuses sont en baisse, après une période de forte augmentation. En poulets de chair, l'indice est passé de 132,8 en 2022 à 107,5 en juin 2024 ; en poules pondeuses, il est passé de 148,4 en 2022 à 115,9 en juin 2024.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48675>  
BIOFIL N ° 155, 01/09/2024, 1 page (p. 10)

réf. 314-098



## Les productions d'élevage en AB en France : structures des fermes, répartition spatiale et évolution récente

BENOIT Marc / STEINMETZ Lucille / FLÉCHET Dorian / ET AL.

Cet article présente une analyse des huit principales filières d'élevage biologique françaises sur l'année 2021, ainsi que l'évolution depuis 2010. Réalisée grâce à la base de données gérée par l'Agence BIO, elle montre la grande diversité des fermes en termes de distribution géographique, de dimension et de combinaison de productions, avec un effet a priori structurant des modes de commercialisation et surtout des filières historiques conventionnelles (la présence de gros opérateurs influence la production, même en bio, comme pour le lait ou les monogastriques). Les huit filières étudiées sont : vaches allaitantes, vaches laitières, brebis viande, brebis laitières, chèvres, poules pondeuses, poulets de chair, porcs.

<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2024.37.2.7444>  
INRAE PRODUCTIONS ANIMALES N ° Vol. 37, n °2 - Numéro spécial "L'élevage biologique : conditions et potentiel de développement", 13/09/2024, 18 pages (p. 1-18)

réf. 314-069

## L'élevage bovin laitier en agriculture biologique, une quête d'équilibre à tous les niveaux

MARTIN Guillaume / PERRIN Augustine / ROUGER Soizick

En France, l'élevage bovin laitier en agriculture biologique s'est développé sur tout le territoire et la filière a atteint une certaine maturité. Cette synthèse propose une lecture de ce développement au prisme de la notion d'équilibre face à une multitude de risques. Au niveau de la ferme, la pratique de l'agriculture biologique reconfigure les équilibres entre surfaces et troupeaux. Elle modifie la gestion de la santé et incite à trouver de nouveaux équilibres prévenant l'apparition des problèmes. Elle déplace les équilibres économiques avec des rapports modifiés entre prix du lait et des intrants. Elle transforme le travail et interroge l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Enfin, elle modifie les relations entre la ferme et son environnement, notamment ses interlocuteurs. Au niveau de la filière, son développement rapide pose de multiples défis qui interrogent l'équilibre des relations entre production, collecte et transformation, et consommation. La production de lait biologique est plus saisonnée alors que la transformation et la distribution demandent des livraisons homogènes sur l'année. Le maintien d'un équilibre entre production et consommation de produits laitiers biologiques est fragile et repose sur un jeu d'acteurs complexe avec un marché tendant à se globaliser.

<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2024.37.2.7355>  
INRAE PRODUCTIONS ANIMALES N ° Vol. 37, n °2 - Numéro spécial "L'élevage biologique : conditions et potentiel de développement", 13/09/2024, 12 pages (p. 1-12)

réf. 314-068



## Quel élevage pour une agriculture biologique performante ?

BENOIT Marc / BARBIERI Pietro / DUMONT Bertrand

Face aux défis planétaires qui caractérisent notre époque, les activités agricoles sont fortement questionnées. La crise énergétique récente, qui préfigure les décennies à venir, remet en cause la majorité des systèmes de production animale. Les chercheurs montrent que, dans le contexte européen et français, un changement profond du système agri-alimentaire est nécessaire pour faire face à ces défis majeurs. Ce changement conduirait en particulier à concevoir les systèmes d'élevage selon les principes de l'agriculture biologique et à revoir les régimes alimentaires. L'alimentation des animaux, notamment, devrait être recentrée sur l'utilisation de surfaces non cultivables et sur une large gamme de coproduits. Néanmoins, des freins à cette transition des systèmes de culture et d'élevage demeurent, notamment les stratégies et l'organisation actuelles des filières. Le rôle des politiques publiques est donc crucial pour anticiper une évolution qui semble inéluctable, et accompagner ces transitions.

<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2024.37.2.7372>  
INRAE PRODUCTIONS ANIMALES N ° Vol. 37, n °2 - Numéro spécial "L'élevage biologique : conditions et potentiel de développement", 13/09/2024, 11 pages (p. 1-11)

réf. 314-067

## Quels défis au développement de la production porcine en agriculture biologique en France ?

MONTAGNE Lucile / ALIBERT Laurent / MD BONNEFONT Cécile / ET AL.

La production porcine française en AB est très diversifiée de par ses élevages, notamment en termes de taille, avec de nombreux ateliers à faibles effectifs ; de par la commercialisation des produits, avec une filière longue bien implantée dans le grand ouest de la France, et des filières courtes plus territorialisées ; et de par la multiplicité de ses acteurs, spécifiques à l'AB ou mixtes. Bien que le nombre de truies certifiées en AB ait doublé entre 2016 et 2021, il ne représente que 1,9 % du cheptel français. Face à ce constat, une étude a été réalisée par le consortium ORIGAMI (INRAE-Metabio) pour comprendre les freins et les leviers au développement de cette production. Des entretiens avec 21 porteurs de projets ont permis d'identifier 164 freins et 231 leviers. Des analyses en composantes multiples, suivies d'une classification, ont mis en évidence sept types de freins et six types de leviers en fonction de leur niveau d'organisation (de l'animal au territoire) et du maillon de la filière qu'ils concernent (de l'agrofourniture à la consommation). L'interprétation de ces typologies permet d'identifier des thèmes de recherche pour relever les principaux défis identifiés. Ces thèmes concernent l'acquisition de références techniques spécifiques pour l'AB, la meilleure articulation entre filières et territoires, la promotion des débouchés des produits, mais aussi la formation des acteurs, actuels et futurs, et la communication auprès du grand public. Ces sujets sont des pistes de réflexion pour la construction de projets transdisciplinaires de recherche ou de recherche-action avec les acteurs des filières.

<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2024.37.2.7398>  
INRAE PRODUCTIONS ANIMALES N ° Vol. 37, n °2 - Numéro spécial "L'élevage biologique : conditions et potentiel de développement", 13/09/2024, 16 pages (p. 1-16)

réf. 314-066



## « Nos moutons sont en plein air quasi intégral sur le plateau de Millevaches »

PIGOT Frédéric

Les deux éleveurs bio du GAEC Terras Comunas, sur le plateau de Millevaches (Corrèze) conduisent un troupeau de 200 brebis limousines sur 130 ha, dont un quart en prairies et le reste en parcours de landes sèches et de zones humides. Le système a été réfléchi pour tirer parti au mieux de la diversité des ressources naturelles. Suite à un problème de prédation (loup), les brebis sont en bergerie au moment des agnelages. Sinon, le troupeau est en plein air intégral et les agneaux sont finis à l'herbe de printemps ou au regain. Ils sont vendus entre 7 et 10 mois, pour un quart par le biais d'une épicerie associative, et le reste en direct : vente de carcasses entières ou par moitié, avec possibilité de livraisons à grandes distances – Ex. Paris - grâce à un caisson mobile réfrigéré.

REUSSIR PATRE N ° 713, 01/04/2024, 2 pages (p. 26-27)  
réf. 314-065

## Leur modèle s'organise autour de la vente directe

REYNE Sonia

Dans un contexte inflationniste, comment répercuter la hausse des coûts sur le prix de vente de sa viande en circuit court ? Maxime Toublant, éleveur bio de brebis rouges de l'Ouest et de vaches Angus, et Emeline et Matthias Jaffre, éleveurs bio de vaches Aubrac, tous installés en Loire-Atlantique, témoignent de leur situation. Leurs systèmes sont organisés autour de la vente directe, et ils craignent qu'augmenter leurs prix ne fasse fuir leur clientèle. Aussi, ils travaillent à maîtriser les charges, soulignent l'enjeu d'approcher au mieux leur prix de revient, ce qui n'est pas toujours facile, et l'importance de « savoir parler du produit » auprès des clients. Au final, nombre de producteurs ne répercutent souvent que les hausses liées à l'abattage et à la découpe. Les éleveurs pour qui la vente directe est stratégique, car importante en nombre de bêtes écoulées, s'adaptent et la hausse des charges ne remet pas forcément cette activité en cause. Pour les producteurs vendant de petits volumes, cette hausse des charges peut rendre la vente directe moins intéressante. Cependant, le retour des clients sur leurs produits sera souvent un élément-clé pour le maintien de ce mode de commercialisation.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 324, 01/04/2024, 2 pages (p. 46-47)

réf. 314-064

## Dossier : L'élevage paysan, pratique au cœur du vivant

PAVARD Pascaline / GOUST Jérôme / FONTY Gérard / ET AL.

Dans un contexte de changements; d'adaptation et de lutte face au changement climatique; de recherche d'autonomie alimentaire, aussi bien au niveau des fermes que des territoires; de modèles agricoles en discussion, voire en conflit; d'approches à l'échelle mondiale ou, au contraire, locale, ce dossier s'intéresse à ce que peut apporter un élevage dit paysan. Cet élevage, ancré dans les territoires, voire les terroirs; basé sur l'agroécologie, les savoirs et l'expérience des éleveurs, ainsi que sur la valorisation du local, est porté par des valeurs de respect de l'humain et des écosystèmes. Ainsi, le dossier aborde les liens entre élevage, biodiversité et vie du sol; l'enjeu de la diversité génétique et la nécessaire maîtrise de cette dernière par les éleveurs eux-mêmes; l'élevage de plein air face aux injonctions d'une approche basée sur la biosécurité dans un contexte d'épizooties comme la peste porcine africaine ou la grippe aviaire; le pastoralisme et les services rendus en matière de paysage, de biodiversité, de prévention des feux ou d'attractivité touristique... Autant d'éléments à mettre au crédit d'un élevage paysan présenté ici comme un modèle porteur de solutions et d'avenir.

NATURE & PROGRES N ° 146, 01/02/2024, 14 pages (p. 19-32)  
réf. 314-062



## Le porc de plein air... ou la vraie version de la bio

ROCHE Fabrice

Créer et gérer de façon rentable un atelier de naissage porcin plein air en bio demande une approche technique rigoureuse. Cet article aborde certains points-clés, hors volets sanitaires et alimentation. Il commence par lister les principales étapes administratives à prendre en compte dans son projet d'atelier et les spécificités du cahier des charges bio en élevage porcin. Réussir un tel atelier demande notamment une conduite en bande rigoureuse, basée sur le cycle de reproduction des truies et sur la date de sevrage choisie (entre 42 et 49 jours). Il est important pour l'éleveur de bien choisir le nombre de bandes qu'il souhaite mettre en place, selon son système (un tableau présente les points forts et les alertes à prendre en compte selon le nombre choisi). Autre point-clé : le logement des truies, dont la qualité détermine en grande partie les performances de l'atelier ou encore les conditions de travail. Il faut aussi réfléchir à ses parcours, qui peuvent être juste considérés comme des aires d'exercice ou réfléchis pour permettre un apport nourricier avec, à la clé, une économie en concentrés. Les truies peuvent même être conduites sur des parcours enherbés riches en légumineuses. Enfin, il est important de bien prendre en compte le volet biosécurité sur les parcours, avec la nécessité d'une formation ciblée en la matière.

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/ProFilBio\\_22\\_web.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/ProFilBio_22_web.pdf)

PROFILBIO N ° 22, 01/06/2024, 3 pages (p. 6-8)

réf. 314-061

## Le pâturage des couverts : Une satisfaction agronomique et zootechnique

DUCOURTIEUX Camille / DUPUY Laura

Le projet Casdar Inter-AGIT +, qui étudie les synergies possibles entre céréaliers et éleveurs pour valoriser la biomasse des inter-cultures, s'est penché sur la question du pâturage de ces dernières. Comment lever certains freins pour la mise en œuvre de cette pratique ? Quelles sont les conséquences pour les animaux ou sur la fertilisation du sol ? Sur ce dernier point, les évolutions de l'outil MERCI (accessible en ligne), apportées dans ce projet, permettent d'estimer la restitution au sol de certains éléments fertilisants (N, P, K) en fonction de la biomasse aérienne prélevée par le pâturage et restituée sous forme d'excréments. Le projet a produit des données sur la valeur alimentaire de certaines de ces intercultures, en monoculture ou en mélanges complexes. Par ailleurs, des enquêtes réalisées auprès de producteurs ayant recours au pâturage des intercultures ont montré plusieurs avantages à cette pratique : baisse du temps de travail nécessaire pour détruire le couvert (pour 93 % des céréaliers questionnés), baisse du parasitisme (observé par 70 % des éleveurs ayant répondu) ou encore une amélioration de l'état corporel des animaux (pour 80 % des répondants). Le pâturage peut aussi contribuer à gérer l'ambrosie à feuille d'armoise, point positif en cas d'arrêt de lutte obligatoire contre cette plante qui s'avère appétente pour les animaux. Pour ce faire, les observations conduites dans le cadre de ce projet, en 2023, montrent qu'il faudrait privilégier un pâturage ras et trois passages d'animaux pour éviter l'émission de pollen et la formation de graines.

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/ProFilBio\\_22\\_web.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/ProFilBio_22_web.pdf)

PROFILBIO N ° 22, 01/06/2024, 3 pages (p. 30-32)

réf. 314-060



## Une rupture longue pour assainir le pâturage

HARINCK Elina / THOREY Philippe

Le projet ParCap AuRA (2020-2023), piloté par CapPradel, a montré le manque d'efficacité de deux traitements conventionnels utilisés contre les strongles gastro-intestinaux de la chèvre. En revanche, mettre en place une rupture de pâturage par les chèvres, pendant plus de trois mois en été, permet d'éliminer, en moyenne, 90% des strongles dans la prairie.

REUSSIR LA CHEVRE N ° 381, 01/03/2024, 1 page (p. 39)  
réf. 314-101

## La mécanisation, premier poste de charge des élevages

BARGAIN Véronique

Les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire et des Deux-Sèvres ont mené une analyse des coûts de production (méthode Couprod) auprès de 1450 élevages bovins viande, dont 143 en bio. Chez les 31 naisseurs-engraisseurs bio en charolais, la rémunération est, en moyenne, de 2,17 SMIC par UMO ; la mécanisation est le premier poste de charge (115 €/100 kg de viande vive sur les 458 € totaux de charges). Le projet Mécalibre, piloté par la Chambre d'agriculture et l'Union des Cuma des Pays de la Loire, propose une méthode d'analyse des charges de mécanisation et des formations destinées aux éleveurs.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 323, 01/03/2024, 2 pages (p. 42-43)  
réf. 314-102

## Des légumineuses annuelles prometteuses

BOURGEOIS Sophie

Entre 2021 et 2023, Arvalis a étudié 13 espèces de légumineuses fourragères annuelles. Silvère Gelineau, ingénieur en productions fourragères à Arvalis, explique que les légumineuses ont été testées en association avec des graminées (fétuque, seigle, ray-grass). La vesce velue et certains trèfles (incarnat, Micheli) ont donné de bons résultats, en association avec du seigle, avec une production de l'ordre de 4 à 6 t MS/ha.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 324, 01/04/2024, 2 pages (p. 38-39)  
réf. 314-106

## « Nous faisons du plein air et de la vente directe »

DUVERNE Lucie

Léo Parrel et Barbara Giorgis sont éleveurs en bio, dans le Finistère, à la Ferme du Troglo. La ferme comprend 13 ha de cultures (dont de l'orge brassicole), 12 ha de prairies temporaires et 32 ha de prairies permanentes, pour 200 brebis allaitantes Landes de Bretagne et 6 truies. Les brebis pâturent toute l'année, les agneaux sont finis sur prairie temporaire multi-espèces composée de luzerne, dactyle, ray-grass, trèfle blanc, plantain et lotier. La commercialisation se fait en circuits courts : restaurants, épiceries, conserverie et sur 3 marchés, dont un à la ferme.

REUSSIR PATRE N ° 712, 01/03/2024, 2 pages (p. 34-35)  
réf. 314-107

## La sociabilisation des porcelets également efficace en élevage bio

KOLYTCHEFF Nicolas

Sur la station d'élevage expérimentale Porganic (Vienne), INRAe a testé l'impact de la sociabilisation de jeunes porcs, en bio. Les performances de croissance sont similaires entre porcs sociabilisés et non sociabilisés ; en revanche, les porcs sociabilisés provoquent moins de bagarres et ont moins de stress.

REUSSIR PORC N ° 317, 01/04/2024, 1 page (p. 17)  
réf. 314-108

## Le coût des bâtiments flambe

ROUSSELIERE Yvonnick

Selon l'Ifip, le coût des bâtiments porcins a fortement augmenté entre 2015 et 2023 (en particulier à partir de 2021), que ce soit en conventionnel ou en bio. Le coût des maternités bio, par exemple, a augmenté de 63%, atteignant un coût à la place de 10 725 €. Globalement, la hausse des coûts est plus importante pour les bâtiments sur paille que pour les bâtiments sur caillebotis.

REUSSIR PORC N ° 317, 01/04/2024, 1 page (p. 19)  
réf. 314-109



## Élever des porcs mâles entiers en bâtiments alternatifs

MAUPERTUIS Florence

Le projet Farinelli étudie la production de porcs mâles entiers en élevage biologique. Le projet a abouti à des recommandations pour diminuer la concentration de scatol et limiter le risque d'odeurs indésirables dans la viande. Les cases doivent être maintenues propres, avec un apport régulier de paille. Plus de fibres doivent être incorporées dans la ration (fourrages grossiers). L'ensemble des recommandations sont à retrouver dans cinq fiches techniques : performance, comportement, logement, alimentation, départ à l'abattoir.

REUSSIR PORC N ° 317, 01/04/2024, 2 pages (p. 26-27)  
réf. 314-110

## « On casse nos prairies avec deux passages de scalpeur en conditions sèches »

PORTIER Michel

Pascal Bourillon est éleveur bio au sein du Gaec Halcul, avec sa belle-sœur Anne-Flore et son frère Denis, en Mayenne. Le Gaec comprend 200 ha de prairies et 140 ha de cultures (maïs, méteil, fèverole, seigle, etc.), pour un troupeau de 135 vaches (100 Prim'Holstein, 35 Salers). Également engagé dans une démarche de non-labour, le Gaec détruit ses prairies à l'aide d'un scalpeur à dents semi-porté, pour un travail homogène entre 3 et 6 cm de profondeur.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 320, 01/12/2023, 2 pages (p. 44-45)  
réf. 314-116

## Les veaux laitiers croisés, un élevage économe si le débouché est assuré

DUVERNE Lucie

Christophe Roger est éleveur bio en Ille-et-Vilaine. Il engraisse des veaux laitiers croisés viande (une cinquantaine vendus par an), sous la mère, grâce à son troupeau de 20 vaches nourrices (de races normande, montbéliarde, simmental). Selon Christophe, qui s'est installé hors cadre familial, ce système est rapidement rentable (EBE en 2022 = 37 000 €) avec de faibles investissements : petite surface (23 ha de prairies, 4 ha de légumineuses), uniquement une étable et un hangar à foin, pas d'achat d'aliments pour les veaux. Les veaux sont commercialisés au travers du réseau Bretagne Viande Bio (BVB). Le marché du veau sous la mère bio est, cependant, saturé en France, aujourd'hui. Le projet Valoveau, porté par le Cirbeef (56), vise à valoriser les jeunes bovins de 17 mois, notamment en restauration hors domicile.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 320, 01/12/2023, 4 pages (p. 28-31)  
réf. 314-115

## Les exploitations Ovins Viande du Massif central en agriculture biologique : Résultats de la campagne 2022

MIQUEL Marie / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES  
OVINS VIANDE

Dans le cadre du projet BioRéférences 22-28, piloté par le Pôle Bio Massif Central, environ 60 élevages de ruminants biologiques sont suivis. Cette synthèse rapporte les principaux résultats techniques et économiques et les coûts de production moyens des élevages ovins viande concernés, au nombre 10, pour la campagne 2022. Ces fermes ovines sont distinguées en deux groupes : trois exploitations en zone herbagère et sept situées en zone de montagne ou pastorale. Ces zones induisent des contextes pédoclimatiques variés et, donc, des conduites différentes : de plus grandes surfaces et de plus grands troupeaux en zones herbagères, mais plus de parcours en zones de montagne ; une meilleure autonomie en zone herbagère basée principalement sur le pâturage... L'année 2022 a été marquée par des vagues de chaleur, même si des orages en juin ont permis une repousse de l'herbe, relative selon les zones. Globalement, le revenu disponible de ces éleveurs a diminué lors de cette campagne, impacté par des charges en hausse (coûts des matières premières) et un prix des agneaux qui ne suit pas.

[https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/09/synthese-technico-economique\\_ovin-viande-bio-2022\\_edition-2024.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/09/synthese-technico-economique_ovin-viande-bio-2022_edition-2024.pdf)

2024, 13 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 314-042



## Les exploitations Bovins Viande du Massif central en agriculture biologique : Résultats de la campagne 2022

PINEAU Christèle / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES  
BOVINS VIANDE

Cette synthèse présente les principales références techniques, économiques et les coûts de production moyens de 17 élevages de bovins viande biologiques du Massif central pour la campagne 2022. Ces données ont été collectées dans le cadre du projet BioRéférences 22-28, piloté par le Pôle Bio Massif Central, projet qui suit, par ailleurs, d'autres filières de ruminants biologiques. Ces exploitations allaitantes sont distinguées en quatre groupes, selon leur production principale : veaux lourds ou veaux sous la mère (six élevages), jeunes bovins ou bœufs (cinq), un groupe intermédiaire non-spécialisé sur l'une ou l'autre de ces productions (trois), et un groupe d'exploitations diversifiées qui ont d'autres ateliers en élevage ou en grandes cultures (trois). Depuis mi-2021, les cours de la viande conventionnelle ont augmenté, réduisant l'écart avec la viande biologique et induisant un écoulement partiel de cette dernière dans les filières conventionnelles. Côté météo, l'année 2022 a été marquée par des sécheresses, mais les stocks et la repousse automnale ont permis de limiter les conséquences. Outre les résultats pour la campagne 2022, des analyses pluri-annuelles sont proposées pour la période 2020-2022, marquée par des aléas divers et variés, climatiques mais aussi économiques (crise Covid-19, guerre en Ukraine...).

[https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/10/synthese-technico-economique\\_bovin-viande-bio-2022\\_edition-2024.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/10/synthese-technico-economique_bovin-viande-bio-2022_edition-2024.pdf)

2024, 18 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 314-043



## PRODUCTIONS VÉGÉTALES

### ARBORICULTURE

#### Création d'un groupe « émergent » pommes AB en 2024

TOUNSI Nadia

En Pays de la Loire, 1000 ha sont consacrés aux vergers de pommiers bio. Un groupe émergent 30 000 est en cours de structuration. Actuellement, 4 producteurs de pommes bio sont déjà engagés, pour échanger notamment sur la gestion des ravageurs, dont le carpocapse, le puceron cendré et la cicadelle. Les producteurs partagent leurs expériences respectives, au sujet de pratiques innovantes, de l'utilisation d'outils d'aide à la décision, etc. L'objectif est de diffuser les résultats de ces échanges pour un plus large public.

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin//user\\_upload/226\\_chambre\\_d'agriculture\\_pays\\_de\\_la\\_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio\\_2024/Technibio\\_no\\_112\\_202405.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin//user_upload/226_chambre_d'agriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2024/Technibio_no_112_202405.pdf)  
 TECHNI BIO N ° 112, 01/05/2024, 1 page (p. 10)

réf. 314-008

### CONTRÔLE DES ADVENTICES

#### Résurgence du datura : La surveillance est de mise !

SERÉE Lola

Le datura (*Datura Stramonium*) est une adventice problématique, qui se développe principalement dans les cultures d'été (maïs et tournesol) et les légumes de plein champ. Cette plante herbacée se caractérise par des feuilles glabres à dents aigües, des fleurs blanches et des bogues épineuses. Le datura contient une forte concentration d'alcaloïdes, en particulier dans les graines, qui peut provoquer des intoxications chez les consommateurs et les animaux. En lutte préventive, les rotations longues limitent le développement du datura. En revanche, le travail du sol est peu efficace à cause de la longue durée de vie des graines dans le sol (jusqu'à 30 ans). En cas d'infestation, la solution la plus efficace reste d'arracher les plantes à la main.

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin//user\\_upload/226\\_chambre\\_d'agriculture\\_pays\\_de\\_la\\_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio\\_2024/Technibio\\_no\\_112\\_202405.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin//user_upload/226_chambre_d'agriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2024/Technibio_no_112_202405.pdf)  
 TECHNI BIO N ° 112, 01/05/2024, 1 page (p. 3)

réf. 314-005



## FERTILISATION

### Contribution of livestock to organic agriculture: Modelling nitrogen flows at the national scale

*Contribution de l'élevage à l'agriculture biologique : Modélisation des flux d'azote à l'échelle nationale (Anglais)*

VERGELY Fanny / WILFART Aurélie / AUBIN Joël / ET AL.

L'agriculture biologique est un modèle d'agriculture durable promu dans l'Union européenne, mais son expansion pourrait être entravée par une disponibilité limitée en nutriments, en particulier en azote. Les principales sources d'azote pour l'AB sont la fixation biologique par les légumineuses et le fumier provenant d'élevages conventionnels et biologiques. Or, la réglementation européenne, plus stricte concernant les ressources en azote (d'origine conventionnelle et d'importation) autorisées pour l'agriculture biologique, et les pressions exercées pour réduire le nombre d'animaux d'élevage pourraient avoir un impact sur la disponibilité en azote pour l'AB. Dans cette étude, des chercheurs de l'UMR SAS (INRAE) ont modélisé les flux d'azote pour évaluer la contribution de l'élevage à l'AB en France. Les résultats montrent qu'environ 20 % du fumier utilisé pour fertiliser les terres biologiques provient de l'agriculture conventionnelle, que 15 % des besoins nutritionnels en azote des animaux bio sont satisfaits par des importations (hors France). En revanche, les surplus d'azote, dans l'agriculture biologique française, sont deux fois moins importants que ceux observés dans l'agriculture conventionnelle. Pour atteindre l'objectif fixé par l'UE de 25 % de terres agricoles en mode biologique, les chercheurs suggèrent plusieurs pistes : augmenter les légumineuses, maintenir suffisamment d'élevage, améliorer le recyclage des nutriments et mettre en place des politiques de soutien pour encourager les agriculteurs à adopter ces pratiques.

<https://doi.org/10.1016/j.resconrec.2024.107726>

RESOURCES, CONSERVATION AND RECYCLING N ° Volume 208, 01/09/2024, 10 pages (p. 1-10)

réf. 314-075

### Gestion des fumiers et autres matières organiques : quelle optimisation en bio ?

QUEUNIET Thomas

Un groupe d'une quinzaine de producteurs bio des Pays de la Loire a comparé ses analyses de matière organique réalisées pendant l'année 2023. Les produits analysés étaient très divers : lisier ; fumiers, avec bois ou non, compostés ou non, de bovins lait ou viande, de porcs ; et même herbe fertilisante (ensilage utilisé pour fertiliser les sols). L'article présente les résultats obtenus et apporte des éléments d'interprétation des analyses de matières fertilisantes : la matière sèche, l'azote et ses trois formes (organique, ammoniacal, nitrique), le phosphore et le potassium.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/BCAB146.pdf>

BULLETTIN CAB N ° 146, 01/07/2024, 3 pages (p. 7-9)

réf. 314-089

## GRANDES CULTURES

### Journée technique : Mercredi 05 juin 2024 : Domaine de la Hourre

CREABio

Le CREABio (Centre de Recherche et d'Expérimentation en Agriculture Biologique au service de l'Innovation en Occitanie et dans le Grand Sud) pilote le domaine expérimental de la Hourre (Gers). Cette ferme, de 55 ha, est gérée en bio depuis 2001 et fait l'objet d'un suivi de la fertilité des sols et de la gestion des adventices. Publié à l'occasion d'une journée technique organisée sur la ferme en juin 2024, ce document synthétise plusieurs essais en cours : essai de couverts végétaux pour la fertilisation des sols, essais et vitrine d'une quarantaine de blés tendres populations, essai de précocification des dates de semis du soja, essai de 8 variétés de maïs populations. Le document est complété par un compte-rendu de 3 pages qui présente les essais sur les blés populations, sur la précocification des dates de semis du soja et sur le maïs population.

<https://gabb32.org/wp-content/uploads/2024/08/Livret-journee-technique-CREABio-5-juin-2024.pdf>

2024, 18 p., éd. CREABIO

réf. 314-004



**Dossier grandes cultures : Gérer les ravenelles dans les cultures de printemps ; Une plate-forme d'essais de légumineuses pour la consommation humaine ; Quelles performances des légumineuses dans un système en grandes cultures bio ; Associer le blé à une féverole pour réduire la pression adventice : résultats préliminaires**

HANQUEZ Stéphane / ARTAUX Aloïs / LE  
GUELLAUT Gilles / ET AL.

Quatre articles composent ce dossier grandes cultures. 1- Le GAEC Les Jonquilles (85), en bio, a testé l'apport de carbonate de calcium au semis, en surface, pour lutter contre la ravenelle, une adventice qui préfère les sols acides. L'essai n'a montré aucun impact significatif du carbonate de calcium sur le développement des ravenelles. 2- La Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire et l'association LEGGO (LEgumineuses à Graines du Grand Ouest) participent au développement d'une filière légumineuses locale. Dans le cadre d'un appel à projets lancé par Mauges Communauté, une plateforme d'essais et de démonstration a été mise en place chez un agriculteur bio. 3- Rotaleg est un essai à long terme qui étudie la performance des légumineuses en tant que fertilisant, dans les systèmes en grandes cultures bio. 5 rotations ont été suivies sur 10 ans. A titre d'exemple, la destruction d'une interculture de trèfle fournit 96 kgN/ha en moyenne à la culture suivante, dont 85% sont issus de la fixation d'azote de l'air. Les intercultures longues sont les mieux valorisées, avant tournesol par exemple. 4- Dans le cadre du projet Faire Bio, la Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou (49) a testé plusieurs modalités d'associations blé et féverole. Par rapport à du blé pur, le taux de recouvrement au sol est supérieur lorsque le blé est associé à la féverole (67% vs 49% en avril) et la biomasse d'adventices est ensuite plus faible dans la culture en méteil (58 g/m<sup>2</sup> vs 103 g/m<sup>2</sup> pour le blé pur).

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin//user\\_upload/226\\_chambre\\_d'agriculture\\_pays\\_de\\_la\\_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio\\_2024/Technibio\\_no\\_112\\_202405.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin//user_upload/226_chambre_d'agriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2024/Technibio_no_112_202405.pdf)

TECHNI BIO N ° 112, 01/05/2024, 4 pages (p. 4-7)

réf. 314-006

**Comment renforcer les liens avec les producteurs de blés bio au sein de la coopérative Eurea afin de les fidéliser ?**

GOUDARD Manon / POIZOT CLEMENT Amandine

Ce rapport de stage a été réalisé dans le cadre de la Licence Professionnelle Agriculture Biologique Conseil et Développement (ABCD). Eurea est une coopérative agricole, basée en région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle cherche à développer les liens avec les producteurs de blé bio. Une analyse des volumes de collecte, des prix et des ventes a été réalisée, ainsi que des entretiens avec des producteurs. Les entretiens ont révélé des inquiétudes des agriculteurs bio vis-à-vis de la fluctuation des prix. Par ailleurs, Eurea doit améliorer sa stratégie de communication pour promouvoir le bio.

2024, 55 p., éd. VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont / UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

réf. 314-018



## Dossier : Les couverts végétaux en grandes cultures : Progresser grâce au collectif

RIVRY-FOURNIER Christine / POUPEAU Jean-Martial

Les couverts végétaux permettent de limiter l'érosion, d'améliorer la fertilité des sols et la nutrition des cultures, etc. Certains agriculteurs cherchent à optimiser leurs couverts en travaillant en collectif. Mickaël Geloën, ingénieur Développement chez Terres Inovia, rappelle les intérêts des couverts pour structurer et nourrir le sol et pour étouffer certaines adventices (avec un taux de couverture minimum de 85% pour 3 tMS/ha) ; il précise que la destruction du couvert avant sa floraison permet de limiter l'immobilisation d'azote. Le GIEE Innov Bio 58, composé de 25 agriculteurs bio principalement situés dans la Nièvre, a confirmé l'intérêt du trèfle violet, implanté sous couvert de céréales au printemps. Le trèfle est semé à la volée (10 à 15 kg/ha) et permet une restitution azotée de 30 à 40 unités (méthode Merci). Le trèfle s'est montré particulièrement efficace avant une culture de pois chiche, dans un contexte où la nodosité fixatrice d'azote du pois chiche n'existe pas dans les sols de Bourgogne. Un couvert multi-espèces a été développé par le GIEE Innov Bio 58 et le GIEE Magellan : le mélange « Magellan Innov Bio ». Le programme « Couverts et compagnie », piloté par la Maison de la Bio de Charente (MAB 16), regroupe 12 agriculteurs bio (maraîchers et céréaliers) qui mettent en place des expérimentations sur les couverts végétaux, d'hiver (mélanges avec crucifères, légumineuses, et/ou graminées) ou de printemps (trèfle violet), avec une compensation de 2000 €/an financée par la Région. Le groupe Dephy ABC Gers, composé de 13 fermes céréalères bio, travaille sur la fertilité des sols dans des systèmes à bas intrants, notamment grâce aux couverts végétaux d'hiver ; deux mélanges sont particulièrement plébiscités : féverole/phacélie et moutarde/phacélie/vesce d'hiver. Au niveau du matériel agricole, Claire Georges, animatrice grandes cultures à Bio du Gers, met en avant l'efficacité d'un broyeur et/ou d'une fraise rotative pour la destruction des couverts. Deux membres du groupe d'échanges TCS Bio 85 (Vendée) témoignent de l'intérêt de la fraise rotative : Jean-François Ménard, du GAEC des Portes, et Cyril Routchenko, du GAEC l'Ouche du Puits. Le passage de la fraise est lent (2 ha/h), mais détruit le couvert en un seul passage, avec néanmoins un risque de lissage à prendre en compte.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48610>  
BIOFIL N° 154, 01/07/2024, 10 pages (p. 18-27)

réf. 314-020

## Légumes secs en Charente : Lentilles et pois chiche, une passion familiale

POUPEAU Jean-Martial

En Charente, le GAEC de Chassagne cultive des légumes secs en bio depuis les années 70. Aujourd'hui, Céline et François Peloquin, associés sur le GAEC, cultivent 90 ha en bio, dont 12 ha en lentilles et pois chiches. Les lentilles cultivées sont principalement des lentilles vertes (variété Anicia) ou des lentilles corail, en association avec la cameline pour contrôler les adventices (semis de 100 kg/ha de lentilles pour 3-3,5 kg/ha de cameline). En pois chiches, le GAEC cultive les variétés Twist et Elvar. Le semis s'effectue après un passage de labour à 10-12 cm, à une dose de 180 à 200 kg/ha. Les lentilles et les pois chiches sont semés avec un semoir Amazone à disques, en lignes systématiquement espacées de 40 cm pour rationaliser les binages. Le semis du pois chiche doit se faire dans une terre suffisamment réchauffée, quitte à être retardé jusqu'à début avril. Avec la lentille, le semis doit être réalisé assez tôt pour éviter le risque de sécheresse. Une rotation-type du GAEC dure 11-12 ans avec, en tête d'assolement, une luzerne pendant 4 ans ; la lentille est généralement semée juste après le premier blé et avant un tournesol ; le pois chiche est mis en place plus tard dans la rotation, après un blé ancien et avant un petit épeautre. François Peloquin exprime son inquiétude vis-à-vis du changement climatique, notamment son impact sur les lentilles, avec le développement de la bruche et de la cuscute, et sur les pois chiches avec l'apparition d'un nouveau ravageur : l'héliothis. L'intégralité des récoltes est vendue à la SAS Ferme de Chassagne, qui comporte 28 fermes associées. Les prix d'achat actuels sont de 50 €/t de lentilles ou de pois chiches.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48611>  
BIOFIL N° 154, 01/07/2024, 3 pages (p. 28-30)

réf. 314-021



## Pasquier VGT'AL : Toastage des graines et bien plus...

RIPOCHE Frédéric

Pasquier VGT'AL est une entreprise basée dans les Deux-Sèvres, spécialisée notamment dans la fabrication d'aliments pour animaux, en bio et en conventionnel. L'entreprise propose un service de toastage des graines oléo-protéagineuses (soja, lupin, féverole, etc.), sous la marque Protéa Thermic. Il est possible d'acheter des graines toastées ou de faire toaster ses propres graines, en poste fixe ou directement sur la ferme grâce à l'outil mobile. En fixe, le tarif est de 80 €/t ; en mobile, il est de 350 €/h (avec un rendement de 6 t/h).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48614>  
BIOFIL N ° 154, 01/07/2024, 1 page (p. 44)

réf. 314-024

## Hauts-de-France : Pommes de terre : « Le choix variétal est essentiel contre le mildiou »

RIVRY-FOURNIER Christine

Alain Lecat, conseiller bio à la Chambre d'agriculture de la Somme, explique que la pomme de terre bio est produite sur 350 ha dans les Hauts-de-France, principalement sous contrat pour l'industrie (frites, purée). La variété Agria est une pomme de terre très demandée par les transformateurs, mais elle est très sensible au mildiou. Son rendement a atteint difficilement 25 t/ha en 2024, à cause des conditions chaudes et humides et malgré des traitements cupriques maximisés (4 kg/ha). Alain Lecat suit des essais variétaux de pommes de terre bio tolérantes, voire résistantes, au mildiou. Les variétés Lady Jane, Alanis et Otalia ne sont pas impactées par le mildiou si elles sont traitées au cuivre, ou peu affectées lorsqu'elles sont non-traitées. Alain Lecat précise qu'un frein à débloquent pour l'intégration de ces variétés rustiques reste leur acceptation par les transformateurs.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48672>  
BIOFIL N ° 155, 01/09/2024, 1 page (p. 8)

réf. 314-095

## Récolte d'été : « de mauvaise à catastrophique » en céréales et protéagineux bio

BIOFIL

En 2024, en France, les grandes cultures bio d'été ont été impactées par une météo pluvieuse, perturbant le semis, les travaux des champs et la récolte. Elles accusent une baisse de production, jusqu'à -50% par rapport à l'été 2023. Concernant la qualité du blé bio, le taux de protéines est globalement bon (jusqu'à 12), mais les PS sont plutôt faibles.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48673>  
BIOFIL N ° 155, 01/09/2024, 1 page (p. 9)

réf. 314-096

## Réchauffer ses sols en semis simplifiés

CHALLIER Hélène

Au printemps, le réchauffement du sol facilite le démarrage des cultures. Les sols clairs (notamment les sols calcaires) se réchauffent moins vite que les sols foncés (riches en matière organique). Les sols humides se réchauffent également moins vite, d'autant plus s'ils ne sont pas travaillés, car le travail du sol contribue à assécher le sol. En conséquence, Benoît Serin, polyculteur et éleveur de canards en bio dans le Gers, passe une fraise rotative sur ses couverts pour les détruire et pour travailler superficiellement le sol, ce qui contribue à le réchauffer, avant le semis. Le démarrage de la culture peut également être accéléré par un apport d'engrais sur la ligne de semis, ou par un choix de variété adaptée à un sol froid.

REUSSIR GRANDES CULTURES N ° 388, 01/03/2024, 3 pages (p. 22-24)

réf. 314-099



## Matériel : L'incontournable houe rotative

PORTIER Michel

La houe rotative, utilisée en bio comme en conventionnelle, est un matériel agricole de désherbage mécanique efficace. En maïs, David Roy, d'Agrobio 35, conseille un premier passage au stade 1 feuille et un second passage au stade 3-4 feuilles pour éliminer quasiment 100% des adventices. La houe rotative est simple d'utilisation et permet un fort débit de chantier (entre 16 et 18 km/h), pour un investissement de 14 000 à 36 000 € (matériel de 6,2 à 6,4 m). En maïs, la herse étrille, la roto-étrille et le binage sont aussi des options de désherbage mécanique envisageables.

REUSSIR GRANDES CULTURES N ° 388, 01/03/2024, 2 pages (p. 45-46)

réf. 314-100

## MARAÎCHAGE

### Etude des débouchés et de développement de nouvelles gammes de fruits et légumes biologiques chez Auvabio

DAYO Venceslas

Ce rapport de stage a été réalisé dans le cadre de la Licence Professionnelle ABCD (Agriculture Biologique Conseil Développement). L'association de maraîchers bio Auvabio, en Auvergne, a souhaité étudier le développement de nouvelles gammes de fruits et légumes et de leurs débouchés. Cette étude inclut notamment l'achat-revente, la valorisation des surplus de légumes et les ventes en GMS, avec des produits emballés. Une enquête auprès de 164 maraîcher.ères en région Auvergne-Rhône-Alpes a permis de définir les méthodes, les intérêts et les contraintes de l'achat-revente. Ce système est plutôt pratiqué par les structures maraîchères qui commercialisent en vente directe. Par ailleurs, une enquête auprès des adhérents d'Auvabio a mis en avant la quantité importante de surplus de certains légumes (tomates et concombres en été, courges en décembre). Des entretiens menés auprès d'ateliers de transformation ont permis d'imaginer de nouvelles gammes transformées pour valoriser ces légumes. Le développement de la distribution auprès des GMS, avec des produits emballés, n'a pas été très concluant, pour plusieurs raisons : une gamme de produits trop limitée, des produits inhabituels pour les GMS, une reprise des ventes en magasins spécialisés et un développement qui reprend pour la filière RHD.

2024, 60 p., éd. VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont / UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

réf. 314-017



## S'installer en maraîchage en Ile-et-Vilaine : Les clés pour bien transmettre et reprendre

COISNE Marion

Dans le cadre des fermes ouvertes professionnelles organisées par Agrobio 35, la Ferme de la Ruée, en maraîchage bio, a accueilli une visite pour échanger sur l'installation-transmission. Charlotte Guégan, gérante de la ferme, témoigne de son parcours. Non issue du monde agricole, elle a suivi un BPREA qui s'est terminé par un stage sur la Ferme de la Ruée en 2023. A l'annonce du départ de l'ancien gérant, elle candidate à la reprise auprès de Terre de Liens, propriétaire de la ferme. Elle devient locataire du foncier et gérante de la ferme en 2024, après une période de parrainage de 4 mois. La ferme comprend 1,2 ha de légumes de plein champ et 2 000 m<sup>2</sup> sous abris. Les produits sont commercialisés sur un marché et par la vente de 65 paniers. Charlotte dispose d'un parc matériel complet, racheté à son prédécesseur, la plupart du matériel étant équipé d'un attelage triangle. Un des atouts de la ferme est sa réserve d'eau, sous la forme d'une mare de 1200 m<sup>2</sup> située dans un bosquet, qui permet l'irrigation des cultures de la ferme. Marie Vincent, d'AgroBio 35, et Lydie Charpentier, bénévole de Terre de Liens, témoignent d'une offre de reprise importante en maraîchage bio actuellement.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48612>  
 BIOFIL N ° 154, 01/07/2024, 3 pages (p. 32-34)

réf. 314-022

## Maraîchage économe et autonome : Quelles pratiques pour une meilleure gestion de l'eau ?

CARRÉ Maÿlis

Sous l'encadrement du réseau Agriculture Durable de Méditerranée (ADMéd), un groupe de 15 producteur.rices (maraîchage, viticulture, arboriculture, etc.) et de 15 technicien.nes et animateur.rices a visité et échangé sur la gestion de l'eau au Monastère de Solan (Gard). Le monastère comporte 20 ha de SAU en bio. Trois parcelles ont été présentées par Olivier Hébrard, consultant en agroécologie, et la cheffe de culture du monastère : maraîchage plein champ avec panneaux photovoltaïques, maraîchage sous serre mobile sur rails, pommiers et vignes en terrasse. Economiser l'eau nécessite d'abord de stocker l'eau dans le sol, grâce à une couverture végétale maximale et à un faible travail du sol. Les cultures maraîchères sont également protégées par de l'ombre, des voiles, des plantes hautes (sorgho, etc.) ou des panneaux photovoltaïques. La serre mobile permet de mettre au repos les parcelles. Les productrices du monastère ont également creusé des fossés pour maintenir l'eau dans les parcelles et ont testé l'utilisation de LiFoFer, pour favoriser la biologie du sol.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 108, 01/04/2024, 2 pages (p. 6-7)

réf. 314-036



## L'asperge en système diversifié : un légume utile pour le creux de production de printemps

JOUIN Frédéric

L'asperge est un légume à forte valeur ajoutée, qui est récolté à une période de creux de production (avril à juin). Les conditions idéales pour la culture de l'asperge bio (blanche ou verte) sont un sol profond, bien drainé et avec un pH compris entre 6 et 7,5. Il est important de réaliser une bonne implantation (absence de fusariose, préparation du sol), d'autant plus que la culture va rester en place plusieurs années. Il peut être judicieux de choisir plusieurs variétés pour combiner leurs caractéristiques et échelonner les récoltes. La gestion des adventices se fait par binages pendant la phase de croissance et par buttage/débuttage de l'automne au printemps, avec un désherbage manuel sur le rang. La fertilisation peut consister en un apport de matière organique compostée, réalisé à l'automne ou en fin d'hiver. La pose de filets peut limiter l'impact des mouches qui déforment les tiges. En régime de croisière (3 ans après plantation), les rendements se situent entre 4 et 6 t/ha.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/BCAB146.pdf>

BULLETIN CAB N ° 146, 01/07/2024, 2 pages (p. 10-11)

réf. 314-090

## Provence-Alpes-Côte d'Azur : Le Grab remet les couverts

RIVRY-FOURNIER Christine

Dirigé par Vianney Le Pichon, le Grab (Groupe de recherche en agriculture biologique) porte différents projets d'expérimentation en agriculture bio, sur sa station d'expérimentation en maraîchage, arboriculture et viticulture bio. En 2023, le Grab était impliqué dans 47 projets de partenariats et 82 actions d'expérimentation. Le projet X-P@irs (2022-2026), par exemple, vise à favoriser l'adoption de techniques éprouvées dans le domaine des couverts végétaux. Laetitia Fourrié, responsable du projet, organise des actions de sensibilisation et d'échanges entre acteurs locaux, en présentiel ou par les réseaux sociaux (type WhatsApp) pour créer un réseau d'agriculteurs et d'agricultrices. Deux groupes légumes ont été constitués dans les Bouches-du-Rhône et dans le Finistère, ainsi que deux groupes viticulture en Nouvelle-Aquitaine et dans le Vaucluse.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/48671](http://www.abiodoc.com/boutique/48671)

BIOFIL N ° 155, 01/09/2024, 1 page (p. 7)

réf. 314-094

## PROTECTION PHYTOSANITAIRE

### Sur cerises et fraises : La lutte contre *Drosophila suzukii* avance

COISNE Marion

*Drosophila suzukii* est une petite mouche qui ravage les fraises et les cerises. Marc Miette, référent arboriculture à l'ITAB et animateur à Agribio 82, explique que le filet reste la solution de lutte la plus efficace sur cerise. Cette solution a été mise en place sur 80% des surfaces bio dans le Tarn-et-Garonne, mais avec un investissement de 40 000 à 60 000 €/ha. Cyril Léglise, producteur bio à Montesquieu (Tarn-et-Garonne), témoigne de la difficulté de produire des cerises bio sans filets. Le spinosad, utilisable en bio sous dérogation annuelle, est efficace contre *Drosophila suzukii*, mais risque d'être définitivement interdit en bio. Le projet AlterSpino, financé par l'OFB (Office français de la biodiversité), développe des alternatives en bio à ce traitement. Marc Miette explique que l'argile Sokalciarbo, appliquée 3 fois entre mai et juin, a permis de protéger les cerises précoces, mais pas les tardives (variété Regina) ; son application pose, de plus, une problématique de nettoyage après récolte. Le Larvasoil de Biovedas (à 1,5 L/ha) a montré des résultats aléatoires, plus ou moins efficaces selon le contexte. Le projet AlterSpino étudie également l'intérêt des lâchers d'auxiliaires, de type *Ganaspis*. Vincent Taton, arboriculteur bio dans les Bouches-du-Rhône, a équipé ses 2 ha de cerises avec des filets pour 40 000 €/ha, et a planté 1 ha supplémentaire pour 80 000 €, tout équipement compris (plantation, palissage, filets, bâches anti-pluie). Les filets sont déroulés juste après la floraison et enlevés fin juin. Sur culture de fraises, des essais, menés par le Grab à Avignon, ont montré un intérêt limité de la diffusion d'huiles essentielles (concentrées à 0,1%) contre *Drosophila suzukii* : 65% des fraises ont été touchées par la mouche, contre 80% chez le témoin. Christophe Lafargue, producteur de fraises bio dans le Tarn-et-Garonne, installe des filets, à la mi-juin, sur ses 6000 m<sup>2</sup> de tunnels nantais et sur ses 3000 m<sup>2</sup> de plein champ.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/48613](http://www.abiodoc.com/boutique/48613)

BIOFIL N ° 154, 01/07/2024, 3 pages (p. 35-37)

réf. 314-023



## En bio, le positionnement des traitements reste la clé

DELBECQUE Xavier

Nicolas Constant, référent viticulture biologique à l'IFV, rappelle que le soufre contre l'oïdium et le cuivre contre le mildiou restent la base de la protection phytosanitaire en vigne bio. Ces traitements doivent faire l'objet d'une réactivité optimale en fonction de la météo et de la pression de la maladie. Contre le black-rot, Xavier Burgun, de l'IFV Charentes, conseille l'Armicarb, en complément du cuivre et du soufre.

REUSSIR VIGNE N ° 316, 01/04/2024, 1 page (p. 37)

réf. 314-111

## VITICULTURE

### Dossier : Bien transmettre malgré la crise

DE NADAILLAC Clara / GERBOD Catherine / DELBECQUE Xavier

La transmission d'un domaine viticole soulève plusieurs enjeux majeurs : à quel prix vendre le domaine, comment le rendre attractif, comment accompagner l'installation du nouveau viticulteur, etc. Gérard Genty est un ancien viticulteur, dans le Rhône, retraité depuis 2016. Après plusieurs années sans activité, ses parcelles et ses bâtiments ont été transmis à Anaïs Pertuizet, qui profite également de l'accompagnement de Gérard. Le domaine est actuellement en conversion bio. Jacques de Labardonnie a transmis son domaine viticole bio, en Dordogne, à Cédric Genieys, un néovigneron, rencontré grâce à la plateforme RDI (répertoire départ installation). Le domaine était en biodynamie et la famille de Labardonnie souhaitait que le repreneur s'engage à maintenir le site en bio. Cédric profite d'un système de fermage, qui limite son endettement, et il est accompagné techniquement, dans un premier temps, par Jacques. Bruno Pinol, dans l'Aude, a transmis son exploitation viticole à sa fille, Léa Pinol, qui souhaite diversifier les produits de la ferme. Pour clôturer le dossier, Hélène Dumas, conseillère à la Chambre d'agriculture de Gironde, propose quelques conseils sur la transmission : anticipation, communication, démarches administratives, etc.

REUSSIR VIGNE N ° 313-314, 01/01/2024, 9 pages (p. 45-53)

réf. 314-015

## Pour une eau optimisée dans les vignes : Associer hydrologie régénérative, couverts végétaux et agroforesterie

ROSE Frédérique

Alain Manard, consultant à PermaVinea, propose une stratégie de gestion de l'eau en viticulture fondée sur trois axes : hydrologie régénérative, couverts végétaux et agroforesterie, dans une approche systémique. L'eau de pluie est stockée au maximum dans les sols, grâce à des aménagements qui suivent les courbes de niveau (noues, fossés) et des fissures dans les sols (drains français, etc.), en plus des couverts végétaux. En cas de forte pluie, une mare en bas de pente peut stocker les excédents d'eau. Planter des arbres le long des noues et des fossés permet de stabiliser le sol et de remonter l'eau en surface par capillarité. Benjamin Meï est directeur technique du domaine de la Gavède, dans le Vaucluse. Après un changement récent de propriétaire, le domaine est passé en bio et a connu une grande évolution : sur 20 ha de vignes, 15 ha ont été arrachés. 4,5 ha ont été replantés selon les principes de l'hydrologie régénérative : les vignes sont plantées suivant les courbes de niveau, trois noues perpendiculaires à la pente sont creusées, avec des haies. En outre, les nouvelles vignes plantées sont diversifiées : 4 cépages sur 5 porte-greffes différents. Dans le Vaucluse, Franck et Olivier Mousset sont vigneron sur le domaine du Clos Saint-Michel. Ils ont réaménagé une parcelle de 1,5 ha, sèche mais régulièrement soumise à des inondations, en replantant les vignes dans le sens des courbes de niveau et en creusant un bassin, végétalisé, en bas de la pente : la parcelle est moins sèche et les surplus d'eau sont stockés dans le bassin. Une autre parcelle inondable a été aménagée avec un fossé. En outre, des travaux de végétalisation ont été effectués, au bord des zones humides et au milieu d'une parcelle pour installer un corridor écologique.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48627>

VITISBIO N ° 24, 01/07/2024, 5 pages (p. 54-58)

réf. 314-026



## Pathogènes émergents en viticulture : Des bactéries et des ravageurs à surveiller de près

FURET Arnaud

François-Michel Bernard, de l'IFV, explique que la bactérie *Xylella fastidiosa* est un pathogène virulent de la vigne, qui provoque, aujourd'hui, des ravages dans les vignobles de Californie. La bactérie est déjà présente en Europe, mais pas encore dans les vignobles. Elle fait l'objet d'une quarantaine de niveau prioritaire, à l'échelle européenne. François-Michel Bernard conseille d'exiger des plants traités à l'eau chaude et, en cas de symptôme bizarre, de contacter rapidement la Fredon locale. Autre ravageur, le scarabée japonais, *Popilla japonica*, perfore les feuilles en juillet, fragilisant en particulier les vignes peu feuillues. Il est déjà présent en Suisse et en Italie et pourrait rapidement s'installer dans les vignobles transalpins. Caroline Le Roux, autrice de La petite faune des vignobles, présente deux pistes de lutte contre ce scarabée : des lâchers de parasitoïdes et une technique push-pull, avec des plantes pièges. L'aleurode épineux, *Aleurocanthus spiniferus*, est un insecte piqueur ravageur des agrumes, déjà observé dans le sud de la France, qui pourrait potentiellement s'installer dans les vignes.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48628>  
VITISBIO N ° 24, 01/07/2024, 3 pages (p. 60-62)

réf. 314-027

## FML trop lentes ou trop rapides : Quels leviers pour piloter sa fermentation malolactique ?

ROSE Frédérique

Les fermentations malolactiques (FML) sont perturbées par le changement climatique. Stéphane Becquet, directeur technique de Vignerons bio Nouvelle-Aquitaine, explique que lorsque les vendanges sont rentrées trop tard, les hauts degrés alcooliques déséquilibrent les moûts. Le changement climatique peut également entraîner des départs de FML très rapides, avec des FML déclenchées sous marc, selon Emy Heguiaphal, de l'IFV Val-de-Loire. Le projet Maloloire étudie des solutions (pas uniquement en bio) pour éviter ces FML trop précoces. Pour contrôler la FML, certains vignerons inoculent leur cuve avec des bactéries commerciales ou avec la lie d'une autre cuve en cours de FML. Le projet Pied de cuve malo bio (2018-2020) accompagne la mise en place d'un pied de cuve bactérien pour aider au départ des FML. Patrick Lucas, de l'ISVV (Institut des sciences de la vigne et du vin), propose une autre solution : sélectionner une souche de bactérie performante, issue du chai, grâce à un laboratoire. Antoine Daviau, vigneron sur le domaine biodynamique de Bablut, dans le Maine-et-Loire, suit scrupuleusement la vinification et, en particulier, la fermentation malolactique de ses cuves. Si besoin, il peut notamment réchauffer l'atmosphère du chai pour relancer la FML.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48629>  
VITISBIO N ° 24, 01/07/2024, 4 pages (p. 63-66)

réf. 314-028

## Dans le Gard, les brebis désherbent les vignes

MOREL Bérenger

Clémence Grevat, responsable qualité et RSE à la cave coopérative des Vignerons créateurs (Gard), explique l'intérêt que la coopérative porte au vitipastoralisme. Un troupeau de brebis pâture l'enherbement spontané ou la culture implantée entre les rangs (vesce associée à féverole ou orge, etc.), remplaçant un travail de désherbage. Bruno Manzone, viticulteur sur 30 ha en bio, fait pâturer presque toutes ses surfaces par les brebis d'un éleveur voisin, avec un système de pâturage tournant dynamique.

REUSSIR PATRE N ° 713, 01/04/2024, 1 page (p. 31)

réf. 314-104



## MARCHÉ

### FILIÈRE

#### Marchés lait : Collecte de lait bio français ; Fabrication des produits laitiers bio

MATRAS Cassandra

En 2022-2023, la collecte de lait de brebis bio a légèrement baissé (33,12 millions de litres, soit -0,6 %) en France. Le nombre de livreurs a également diminué, de 1 %. Les fabrications à base de lait de brebis bio ont diminué : -8% en ultra frais (yaourts et laits fermentés), -4% en fromages frais et -12% en fromages hors frais.

REUSSIR PATRE N ° 711, 01/02/2024, 1 page (p. 15)

réf. 314-010

#### Fromages de brebis bio : grisaille en industrie, beau fixe pour l'artisanat

MOREL Bérenger

A l'occasion du Salon du fromage et des produits laitiers, des producteurs et des transformateurs, en circuits courts, de fromages de brebis bio, tels que la fromagerie Le Bec, en Bretagne, Gilles Fabre de la laiterie Fabre, en Aveyron, et Vincent Pratlong de la fromagerie du Fédou, en Lozère, témoignent d'une conjoncture plutôt positive. En revanche, le bio industriel et la vente en grande distribution sont toujours compliqués.

REUSSIR PATRE N ° 713, 01/04/2024, 1 page (p. 11)

réf. 314-016

### Le marché alimentaire bio en 2023

LEPEULE C. / CHEVER T. / ROMIEU V. / ET AL.

Une enquête, menée par AND-International à la demande de l'Agence BIO, a été réalisée auprès des opérateurs économiques des filières biologiques, entre janvier et avril 2024, au sujet de leurs activités 2023, afin d'estimer la consommation des ménages en produits bio en 2023. Les résultats sont d'abord présentés de manière générale. La valeur des ventes de produits bio s'est stabilisée, mais les volumes ont diminué. Le recul vient principalement des GMS, et il est en partie compensé par les circuits spécifiques (vente directe, magasins bio...). Plusieurs analyses transversales sont ensuite proposées : marchés par région, écart de prix bio/non bio, marché de la restauration hors domicile, commerce équitable biologique, etc. Pour finir, la majorité des filières bio sont analysées : vin, fruits et légumes frais, céréales, oléo-protéagineux, secteur laitier, productions avicoles, produits de l'aquaculture, viande de boucherie, produits alimentaires intermédiaires.

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/08/AND-international-pour-AGENCE-BIO-Rapport-complet-2023-VF.pdf>  
2024, 105 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 314-029



## Dossier de presse : Observatoire des prix des fruits et légumes 2024

FAMILLES RURALES

Les prix de 9 fruits et de 10 légumes, en conventionnel et en bio, ont fait l'objet de 118 relevés en juin 2024, en France, dans 4 types de surfaces de vente (hypermarchés, supermarchés, établissements à dominante marque propre et magasins spécialisés bio). Au global, comparé à juin 2023, le prix d'un panier moyen en conventionnel a baissé (-5% en fruits, -9% en légumes) et est resté stable en bio (+2% en fruits, -3% en légumes). En accord avec les recommandations du PNNS (Plan National Nutrition Santé), le coût de la consommation de 400 g de fruits et légumes par jour serait au minimum de 66€ par mois en conventionnel, et de 94€ par mois en bio, pour une famille de 4 personnes. La consommation de fruits et légumes a diminué de 8% entre 2020 et 2023. En conséquence, Famille Rurale propose 6 mesures pour la mise en place d'un « plan manger sain » : mise en œuvre d'un bouclier qualité prix, transparence sur les marges et taxation des marges excessives, abandon des sur-marges imposées par la loi, implication des professionnels de santé dans l'éducation des jeunes, ouverture aux activités extra-scolaires des financements pour la promotion du bien grandir, régulation des publicités destinées aux enfants.

[https://www.famillesrurales.org/sites/multisite.famillesrurales.org/\\_www/files/ckeditor/actualites/fichiers/Observatoire%20Fruits%20et%20L%C3%A9gumes%202024\\_0.pdf](https://www.famillesrurales.org/sites/multisite.famillesrurales.org/_www/files/ckeditor/actualites/fichiers/Observatoire%20Fruits%20et%20L%C3%A9gumes%202024_0.pdf)  
2024, 18 p., éd. FÉDÉRATION NATIONALE FAMILLES RURALES

réf. 314-030

## Grandes surfaces : Manger mieux, mission (presque) impossible

ABDOUN Elsa / BAUDUIN Noé / GIRARD Léa

Que Choisir a comparé l'offre alimentaire de 9 enseignes de la grande distribution, sur 29 critères (enquête dans 1300 magasins, étude de catalogues promotionnels, envoi de questionnaires aux distributeurs). La conclusion est qu'il existe des différences marquées entre les différents distributeurs et que certains permettent plus facilement à leurs clients d'adopter une alimentation durable et équilibrée. Concernant le bio, Que Choisir regrette le manque de disponibilité des produits bio dans certaines enseignes et les écarts de prix parfois excessifs entre produits bio et conventionnels. Dans cette étude, Carrefour et Leclerc arrivent en tête concernant la disponibilité des produits bio, avec des tarifs parmi les plus favorables.

QUE CHOISIR N ° 636, 01/06/2024, 5 pages (p. 10-15)

réf. 314-076

## Expérimentation de filières : Des paysan.ne.s breton.ne.s testent le blé panifiable

DESMOULINS Lucie

Un groupe d'agriculteurs et d'agricultrices du Civam AD 56 a travaillé sur le développement d'une nouvelle filière de blé panifiable, locale, dans le Morbihan. Le projet a permis de regrouper différents acteurs et actrices locaux, notamment en meunerie et en boulangerie, afin de tester la qualité des blés paysans récoltés. Avec la méthode de l'association Triptolème, même des blés à faibles teneurs en protéines (environ 10,5) ont pu être panifiés. En 2024, le groupe travaille sur le renforcement des partenariats entre membres de la filière.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 108, 01/04/2024, 1 page (p. 13)

réf. 314-039

## Lait de vache bio : Collecte en recul, rebond timide

RIVRY-FOURNIER Christine

La collecte de lait de vache bio, en France, continue de diminuer en 2024, de l'ordre de -5,4%, atteignant 1,21 milliard de litres. Cette diminution est principalement expliquée par la baisse du nombre de livreurs (-4,3%), pour cause de cessation d'activité en lait bio. Concernant la consommation, la diminution semble ralentir, atteignant -9% par rapport à 2023. Après une hausse de 5% en 2023, le prix du lait bio reste stable en 2024, nettement inférieur au prix du lait bio en Allemagne (différence de 100 €/1000 litres).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48670>  
BIOFIL N ° 155, 01/09/2024, 1 page (p. 6)

réf. 314-093



## Lettre Info Marchés - Octobre 2024

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

Les chiffres du marché des produits biologiques pour le premier semestre de l'année 2024 sont présentés dans cette Lettre Info Marchés, réalisée par la FNAB. Après une période difficile, quelques signaux positifs sont observés, notamment avec une évolution des ventes à la hausse en magasins spécialisés et en vente directe (+7 %), en valeurs (en lien avec l'inflation), mais aussi en volumes. Les ventes poursuivent, toutefois, leur baisse en GMS (-5,1 % entre août 2023 et août 2024), continuant ainsi de pénaliser les filières. Les tendances positives concernent essentiellement les produits alimentaires. Elles restent à la baisse, même en magasins spécialisés, pour les cosmétiques et autres produits non-alimentaires. Un bilan par filière est présenté : lait de vache, de chèvre et de brebis, grandes cultures, fruits et légumes, viande, œufs et volailles. Deux zooms sont proposés : sur l'Allemagne, où la consommation est repartie à la hausse mais pas encore les conversions ; et sur le commerce équitable en France, marché qui poursuit son développement.

[https://territoiresbio.org/wp-content/uploads/2024/10/Lettre-info-marches\\_octobre-2024.pdf](https://territoiresbio.org/wp-content/uploads/2024/10/Lettre-info-marches_octobre-2024.pdf)

LETTRE INFO MARCHÉS - FNAB N° Octobre 2024, 01/10/2024, 10 pages (p. 1-10)

réf. 314-041

## L'agriculture biologique et les produits animaux bio en France : après l'essor, le choc de l'inflation

CHATELLIER Vincent

Les produits animaux issus de l'agriculture biologique représentent, en France, un peu moins du quart du marché alimentaire des produits bio. Si ces produits connaissent un développement soutenu depuis dix ans, les ventes ont marqué le pas depuis 2021, en raison non pas d'un manque d'intérêt des consommateurs pour ce mode de production, mais de l'inflation inédite qui a imposé de nouveaux arbitrages dans les actes d'achat. En agriculture biologique, où le marché reste étroit, l'ajustement de l'offre à la demande est une nécessité, faute de quoi les prix à la production deviennent moins incitatifs. Cet article aborde, ainsi, le marché des produits animaux en France, les choix et le comportement des consommateurs, les politiques publiques, les réseaux de distribution et le commerce extérieur français (importations et exportations) en produits animaux bio. Il réalise, ensuite, des focus sur : les produits laitiers ; les viandes en bovins, ovins et porcins ; les volailles et les œufs.

<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2024.37.2.7937>

INRAE PRODUCTIONS ANIMALES N° Vol. 37, n°2 - Numéro spécial "L'élevage biologique : conditions et potentiel de développement", 13/09/2024, 15 pages (p. 1-15)

réf. 314-070



## Filière lait bio en Auvergne-Rhône-Alpes : Édition 2024

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
(ORAB-AURA)

La région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) est la troisième région en France pour la collecte de lait biologique, vaches, brebis et chèvres confondues. Or, entre 2023 et 2024, la collecte de lait a baissé, notamment en volume : -11.4 %, alors que cette baisse était de 5.4 % au niveau national. En 2023, 65 % des ateliers laitiers bio de la région étaient en vaches laitières, 26 % en chèvres et 9 % en brebis. La région comptait 1226 éleveurs laitiers en AB, contre 1241 en 2022. S'il existe des décertifications (2% des exploitations laitières bio régionales), de nouvelles fermes ont été néanmoins créées en 2023, mais 71 % d'entre elles sont des installations (alors qu'en 2021, 70 % étaient des conversions). De plus, 20 % des installations bio aidées (dotations jeunes agriculteurs) sont des élevages laitiers, toujours en 2023. Par ailleurs, pour la même année, la région Auvergne-Rhône-Alpes comptait 99 entreprises qui transformaient ou distribuaient des produits laitiers bio, dont 44 % étaient des fabricants de fromages bio uniquement. Ce document regroupe les chiffres de la filière lait bio en AuRA, avec des focus pour les vaches, les chèvres et les brebis, ou encore des précisions par département.

[https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/fiche\\_filiere\\_lait\\_-\\_orab\\_2024.pdf](https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_filiere_lait_-_orab_2024.pdf)

2024, 16 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 314-063

## « Nous vendons nos agneaux à une dizaine de grandes surfaces locales »

ROYANT Maelenn

Maxime Pierrel élève 360 brebis, en bio, à la Bergerie La Courte Botte, dans les Vosges. Il fait partie d'un groupe de 10 éleveurs ovins locaux ayant construit des partenariats commerciaux avec 10 grandes surfaces de la région. Chaque lundi, les éleveurs se concertent sur les agneaux à envoyer à l'abattoir et un éleveur livre l'ensemble des partenaires. Le prix au kg de carcasse est fixé à l'année et il est plus élevé que les cours, atteignant 9,90 €/kg en 2024.

REUSSIR PATRE N ° 713, 01/04/2024, 2 pages (p. 28-29)

réf. 314-103

## SANTÉ

### Fonds d'Indemnisation des Victimes de Pesticides (FIVP) : Rapport d'activité 2023

REBY Catherine / BOURDIER Clémence /  
PEETERS Cécile / ET AL.

Le Fonds d'Indemnisation des Victimes de Pesticides (FIVP) existe depuis trois ans. Ce document présente l'activité administrative de ce Fonds, le principe d'indemnisation, les dispositifs de communication du Fonds. Il dresse un bilan de l'activité 2023 (victimes professionnelles, enfants exposés pendant la période prénatale, contentieux) et aborde les dépenses (indemnisations...) et recettes, ainsi que les actions mises en place (information et formation, plan chlordécone, perspectives 2024).

<https://fonds-indemnisation-pesticides.fr/wp-content/uploads/2024/08/Rapport-activite-2023.pdf>

2024, 62 p., éd. FONDS D'INDEMNISATION DES VICTIMES DE PESTICIDES (FIVP)

réf. 314-085



## Comprehensive assessment of pesticide use patterns and increased cancer risk

*Évaluation exhaustive des modes d'utilisation des pesticides et de l'augmentation du risque de cancer (Anglais)*

GERKEN Jacob / VINCENT Gear Thomas / ZAPATA Demi / ET AL.

Les pesticides, utilisés en agriculture conventionnelle, s'ajoutent à la liste des facteurs qui augmentent le risque de cancer. Cette étude de chercheurs états-uniens vise à évaluer cette relation pesticides/cancers par une approche basée sur la population, en tenant compte des variables de confusion telles que les taux de tabagisme spécifiques aux différentes zones géographiques, la vulnérabilité socio-économique et l'utilisation des terres agricoles. Les chercheurs ont utilisé des données publiques portant sur 63 pesticides principaux, pour calculer des utilisations estimées de pesticides par culture et par surface. Les données ont été confrontées avec des informations publiques sur l'incidence des cancers. Les résultats ont montré une association entre l'utilisation des pesticides et une incidence accrue de leucémies, de lymphomes non hodgkiniens, de cancers de la vessie, du côlon, du poumon et du pancréas, ainsi que de l'ensemble des cancers, comparable au tabagisme pour certains types de cancers. Cette étude souligne l'importance d'une évaluation holistique des risques liés à l'utilisation des pesticides pour les communautés, ce qui pourrait influencer les futures politiques concernant les pesticides.

<https://doi.org/10.3389/fcacs.2024.1368086>

FRONTIERS IN CANCER CONTROL AND SOCIETY N ° 25 juillet 2024, 25/07/2024, 12 pages (p. 1-12)

réf. 314-086

## Riverains de parcelles agricoles, exposés aux pesticides de synthèse : Vous informer sur les risques ; Connaître vos droits ; Agir pour la protection de votre santé, celle de vos proches et de votre environnement - Édition 2024

GÉNÉRATIONS FUTURES

Les riverains de parcelles agricoles peuvent être exposés aux pulvérisations de pesticides. Cette brochure a pour objectif de les renseigner sur les risques pour leur santé et celle de leurs proches, sur leurs droits (réglementations encadrant l'usage des pesticides agricoles, « zone non traitée », chartes d'engagement) et sur les actions possibles (discuter avec l'agriculteur, témoigner sur le site de Générations Futures, contacter l'OFB, démarrer une action en justice, interpeller ses élus, etc.).

[https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/09/brochure-riverains\\_2024.pdf](https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/09/brochure-riverains_2024.pdf)

2024, 33 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 314-056

## STATISTIQUES

### Les fermes bio des Pays de la Loire sont résilientes, mais ont besoin d'être aidées

LEMARIÉ Patrick

En Pays de la Loire, les surfaces en bio stagnent, mais ne régressent pas. Les arrêts de production bio restent plutôt stables, partagés entre les départs à la retraite et les déconversions (qui ne concernent que 1,8 % des fermes bio de la région). Le nombre de fermes bio, en revanche, poursuit une certaine croissance du fait des installations en bio qui restent actives. Les légumes et les grandes cultures (paysans-boulangers...) dominent les effectifs des nouvelles fermes bio, tout comme les arrêts dans ces mêmes productions (fermes céréalières pour les grandes cultures). La viticulture affiche également un bon dynamisme. Néanmoins, 19% des fermes bio des Pays de la Loire sont en difficultés financières et seuls 50% des dossiers CAB et MAB 2023 avaient été mis en paiement début juin 2024.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/BCAB146.pdf>

BULLETTIN CAB N ° 146, 01/07/2024, 4 pages (p. 3-6)

réf. 314-088



## ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

### AGRICULTURE- ENVIRONNEMENT

#### Evaluer l'empreinte carbone des exploitations

BIOFIL

Dans le cadre de l'opération nationale « Bon Diagnostic Carbone », Solagro (entreprise associative experte de la transition agroécologique) a accompagné plusieurs fermes du réseau Civam dans leur démarche de développement durable. En outre, en partenariat avec la Fnab, Solagro a adapté son outil de mesure d'impact climatique pour créer ACCT-FNAB, un outil adapté aux fermes bio, sur tableur Excel. S'il apparaît que les fermes bio produisent peu de GES, le diagnostic a également montré une vulnérabilité liée à la fertilité des sols bio.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48674>  
BIOFIL N ° 155, 01/09/2024, 1 page (p. 10)

réf. 314-097

#### Accumulation du cuivre dans le sol : A défaut d'extraire, chercher à limiter la disponibilité ?

ROSE Frédérique

Plusieurs projets en viticulture visent à extraire le cuivre du sol, à le rendre moins disponible ou à limiter son arrivée dans le sol. Thierry Lebeau est coordinateur scientifique du projet Vitalicuire. Grâce à un matériel portable de fluorescence X (investissement : 35 000 €), il a été possible de détecter les parcelles viticoles ayant le plus de cuivre mobilisable par les plantes. Le projet a, ensuite, déterminé l'efficacité d'extraction du cuivre par plusieurs plantes semées dans les interrangs des vignes, en Saumurois et en Anjou. La chicorée, avec une biomasse optimale de 2 200 kg MS/ha et une concentration de cuivre maximum de 60 mg/kg, a permis d'extraire jusqu'à 100 g de cuivre par ha. Thierry Lebeau estime que les résultats de la chicorée peuvent être améliorés, dans l'objectif d'atteindre une extraction de 2 kg de cuivre par ha de vigne. Des pistes de valorisation de la chicorée en alimentation animale sont encore à étudier, en porcin ou en bovin. Jean-Yves Cornu, d'INRAe, présente Extracuire, un autre projet de phytoextraction du cuivre, piloté par INRAe. Sur des parcelles de Gironde, des couverts d'avoine et de trèfle permettent d'extraire entre 50 et 200 g de cuivre par ha. L'ajout de TCO (thé de compost oxygéné) a permis d'augmenter la biomasse du couvert, mais n'a pas augmenté la concentration en cuivre dans le couvert. Pour l'instant, aucun couvert ne permet d'extraire plusieurs kg de cuivre par ha. En alternative, INRAe expérimente l'utilisation de plantes de genre sedum, cultivées sous les vignes et capables de stocker le cuivre avant qu'il n'atteigne le sol, par un effet « parapluie ». Le projet Revifi, porté par l'université d'Orléans, celle de Tours et l'IFV, étudie la capacité des biochars (déchets végétaux carbonisés par pyrolyse) à fixer le cuivre dans le sol, pour le rendre moins mobilisable et donc moins toxique.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48626>  
VITISBIO N ° 24, 01/07/2024, 4 pages (p. 50-53)

réf. 314-025



## Obligation Réelle Environnementale : Fiches de synthèse

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET  
DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Ce document est une version actualisée du guide sur les Obligations Réelles Environnementales (ORE) et comporte 11 fiches sur le sujet. Le dispositif des ORE permet, à tout propriétaire d'un bien immobilier, de déterminer, s'il le souhaite, une protection environnementale sur ce bien (fiche 1). Cette protection a pour objectif de mettre en place des actions en faveur de la biodiversité (fiche 2). Elle passe par la signature d'un contrat (fiche 3) entre au moins deux parties (avec une collectivité ou un établissement public, une personne morale de droit privé agissant pour l'environnement...) et pouvant durer jusqu'à 99 ans. Ce contrat requiert des conditions de forme (fiche 5) et un contenu minimal (fiche 4). Sa signature produit plusieurs effets pour le propriétaire, dont le respect des engagements qu'il s'est fixés, mais aussi pour les propriétaires ultérieurs (fiche 6). Les ORE peuvent être utilisées pour mettre en œuvre des mesures de compensation (fiche 7). Le contrat ORE s'articule avec d'autres engagements contractuels : le bail rural (fiche 8), la chasse (fiche 9), le réseau Natura 2000 (fiche 10), ainsi que le droit de l'urbanisme et celui de l'expropriation pour cause d'utilité publique (fiche 11).

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Guide-methodologique-obligation-reelle-environnementale.pdf>  
2024, 48 p., éd. MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

réf. 314-074

## Forever Pesticides: A Growing Source of PFAS Contamination in the Environment

*Pesticides éternels : Une source croissante de  
contamination de l'environnement par les PFAS  
(Anglais)*

DONLEY Nathan / COX Caroline / BENNETT Kyla /  
ET AL.

La contamination environnementale par les produits chimiques fluorés, en particulier par les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), a suscité des préoccupations à travers le monde en raison de leurs impacts négatifs documentés sur la santé humaine, la faune et la qualité des écosystèmes. Des études récentes ont indiqué que les pesticides peuvent contenir une variété de substances chimiques répondant à la définition des PFAS, y compris les ingrédients actifs des pesticides eux-mêmes. Le but de cette étude américaine est d'explorer les différentes manières dont les PFAS peuvent être introduits dans les pesticides, l'étendue de la contamination par les PFAS des pesticides, et les implications que cela pourrait avoir pour la santé humaine et environnementale. Les chercheurs ont constaté que les plus grands contributeurs aux PFAS dans les pesticides étaient les ingrédients actifs et leurs dégradés. Près d'un quart de tous les ingrédients actifs des pesticides conventionnels aux États-Unis étaient des organofluorés et 14 % étaient des PFAS. Pour les ingrédients actifs approuvés au cours des 10 dernières années, les chiffres montent à 61 % d'organofluorés et à 30 % de PFAS. Une autre source majeure est la lixiviation des PFAS, à partir de contenants fluorés présents dans les pesticides. Les chercheurs ont exploré des aspects de l'immunotoxicité, de la persistance, de la contamination de l'eau et de la charge totale de fluor dans l'environnement, et ont conclu que la tendance récente à utiliser des ingrédients actifs fluorés dans les pesticides pourrait avoir des effets, alors que ces effets ne sont pas suffisamment surveillés aux États-Unis. Les auteurs recommandent une méthode d'évaluation des risques plus stricte pour les pesticides fluorés, une divulgation transparente des ingrédients "inertes" sur les étiquettes des pesticides, une élimination complète de la fluoration post-moulage des contenants en plastique, et une surveillance accrue des PFAS aux États-Unis.

<https://doi.org/10.1289/EHP13954>  
ENVIRONMENTAL HEALTH PERSPECTIVES N ° Vol. 132, n °  
7, 01/07/2024, 15 pages (p. 1-15)

réf. 314-087



## Adieu, chers oiseaux

ZEHNTER Hans-Christian

Des études scientifiques montrent que l'agriculture intensive est responsable de la disparition des oiseaux, notamment par la destruction des insectes, source de nourriture pour de nombreux volatiles. A cela, s'ajoutent l'urbanisation, les captures illégales, la grippe aviaire... L'auteur s'inquiète de perdre un jour les bienfaits de la présence des oiseaux et de connaître un printemps silencieux, comme le redoutait Rachel Carson en 1962.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48724>  
BIODYNAMIS N ° 125, 01/04/2024, 2 pages (p. 21-22)

réf. 314-051

## Dossier spécial : L'albédo des prairies : Etude du 3ème levier de l'atténuation du changement climatique

MISCHLER P. / CESCHIA E. / CHOUTEAU A. /  
ET AL.

Dans ce dossier, 7 articles traitent de l'albédo des prairies. L'albédo est la capacité d'une surface à réfléchir la lumière. Plus une surface est claire (par exemple, la neige), plus son albédo est fort et plus elle renvoie la lumière du Soleil. A l'inverse, une surface foncée (par exemple, l'asphalte), avec un faible albédo, absorbe la lumière et la convertit en chaleur. Ainsi, augmenter l'albédo continental est un levier d'atténuation du changement climatique (avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le stockage de carbone). Un article résume les connaissances actuelles sur l'albédo des surfaces continentales et les stratégies envisageables dans les agrosystèmes, dont les prairies. Un second article présente les résultats du projet Albédo-Prairies, porté par l'Idel et le CESBIO, concernant l'albédo des prairies en France : l'albédo d'une prairie est supérieur à celui d'un sol nu, ce qui génère un forçage radiatif négatif (un rafraîchissement) équivalent au stockage du carbone dans le sol de la prairie. L'albédo peut être mesuré au sol ou par des données satellitaires, ce qui a permis de confirmer la plus grande valeur d'albédo des prairies par rapport aux surfaces cultivées. Augmenter le taux de couverture des sols (par exemple, en augmentant la part en herbe, en introduisant des couverts intermédiaires, etc.) permet d'augmenter l'albédo global d'une exploitation ; la fauche et le pâturage peuvent réduire de 10% l'effet d'albédo d'une prairie. Une modélisation de l'évolution de l'agriculture en Bretagne, sur la période de 1840 à 2020, montre l'impact de l'occupation des sols agricoles sur l'albédo et sur le changement climatique : la Bretagne des années 1960, spécialisée en élevage à l'herbe, présentait un albédo supérieur et un forçage radiatif inférieur au système breton actuel, basé sur les cultures fourragères. Le dossier se termine par un retour d'expériences des fermes expérimentales impliquées dans le projet Albédo-Prairies, notamment au sujet de la compréhension de l'albédo par les éleveurs.

<https://afpf-asso.fr/revue/l-albedo-des-prairies-etude-du-3eme-levier-de-l-attenuation-du-changement-climatique>

FOURRAGES N ° 257, 01/03/2024, 65 pages (p. 23-87)

réf. 314-112



## Assessing the environmental impacts of conventional and organic scenarios of rainbow trout farming in France

*Évaluation des impacts environnementaux de scénarios conventionnel et biologique de l'élevage de truites arc-en-ciel en France (Anglais)*

POUIL Simon / BESSON Mathieu / PHOCAS Florence / ET AL.

Dans cette étude, une analyse du cycle de vie (ACV) attributionnelle a permis d'évaluer les impacts environnementaux de la production de truites arc-en-ciel, en comparant des pratiques conventionnelles et biologiques, dans un modèle de ferme piscicole, en France. Cette ACV a révélé que l'élevage biologique réduisait, de manière significative, les impacts environnementaux, par tonne de poissons produits, dans sept des neuf catégories d'impact sélectionnées, notamment en ce qui concerne l'écotoxicité en eau douce, les systèmes biologiques affichant une diminution de 35 % d'impact. Les seules exceptions sont l'eutrophisation de l'eau douce et la dépendance à l'égard de l'eau, pour lesquelles la production biologique a entraîné une augmentation des impacts, par tonne de truites. Les avantages environnementaux de la production biologique étaient encore plus marqués en utilisant une unité fonctionnelle basée sur la surface (m<sup>2</sup>y). Toutefois, les résultats soulignent la prudence nécessaire dans l'interprétation des comparaisons d'ACV de ces systèmes de production, qui peuvent être fortement influencées par des choix méthodologiques, tels que l'unité fonctionnelle utilisée.

<https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2024.142296>

JOURNAL OF CLEANER PRODUCTION N ° Volume 456, 01/06/2024, 15 pages (p. 1-15)

réf. 314-113

## Organic farming reduces pesticide load in a bird of prey

*L'agriculture biologique réduit la charge de pesticides chez les oiseaux de proie (Anglais)*

FUENTES Elva / MOREAU Jérôme / BRETAGNOLLE Vincent / ET AL.

La contamination par des pesticides a été mesurée chez des rapaces, dans la Zone Atelier Plaine et Val de Sèvre, en France. Le sang de 55 busards cendrés (*Circus pygargus*), provenant de 22 nids échantillonnés en 2021, a été analysé, afin d'évaluer le nombre de pesticides présents (104 composés étaient recherchés) et la somme de leurs concentrations. Les niveaux de contamination ont été étudiés en fonction de la présence d'agriculture biologique dans le domaine vital du mâle (14 km<sup>2</sup>), du sexe des oisillons et de l'ordre d'éclosion. Aucune différence n'a été mise en évidence entre la variabilité inter-couvées et la variabilité intra-couvées dans les niveaux de contamination par les pesticides, ce qui suggère une exposition différente des frères et sœurs par le biais des aliments. Alors que le sexe ou le rang des poussins n'ont pas affecté leur niveau de contamination, il a été constaté que le pourcentage d'agriculture biologique autour des nids diminuait de manière significative le nombre de pesticides détectés, sans pour autant diminuer les concentrations totales. Cette constatation met en évidence le rôle potentiel de l'agriculture biologique dans la réduction de l'exposition des oiseaux à un cocktail de pesticides.

<https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2024.172778>

SCIENCE OF THE TOTAL ENVIRONMENT N ° Volume 930, 20/06/2024, 10 pages (p. 1-10)

réf. 314-114



## AGRICULTURE DURABLE

### Guide couverts végétaux : Accompagner la mise en place des couverts végétaux : Retours d'expériences de groupes GIEE / 30 000 / DEPHY de Nouvelle-Aquitaine et Occitanie

AMATO Chiara / ROBERT Jérémie / SCHWARTZ Emma / ET AL.

4 étudiants de Bordeaux Sciences Agro ont mené une enquête, encadrée par les Chambres régionales d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie, sur la mise en place des couverts végétaux. 22 animateurs de groupes GIEE / DEPHY / 30 000 et 7 agriculteurs ont été enquêtés, en région Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Un guide pratique synthétise les résultats de cette enquête. Ce guide présente les points-clefs de la mise en place de couverts végétaux en grandes cultures, en polyculture-élevage et en viticulture, à travers plusieurs fiches thématiques : connaître son sol ; définir son objectif ; composer son mélange ; semer son couvert ; détruire son couvert ; accompagner (par le collectif, l'animation, les partenariats, etc.) ; s'appuyer sur des outils. Le guide comprend également 7 fiches de témoignages d'agriculteurs (4 fermes en polyculture-élevage, 1 en grandes cultures et viticulture et 2 en viticulture).

[https://agriconnaissances.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/204\\_Eve-Agriconnaissances/Couverts\\_vegetaux/Plantes\\_multi-services/Documents/202403\\_Guide\\_Couverts\\_vegetaux\\_Retours\\_expériences\\_collectifs\\_NAOcc\\_GCPEViti\\_VDEF\\_compressed.pdf](https://agriconnaissances.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/204_Eve-Agriconnaissances/Couverts_vegetaux/Plantes_multi-services/Documents/202403_Guide_Couverts_vegetaux_Retours_expériences_collectifs_NAOcc_GCPEViti_VDEF_compressed.pdf)

2024, 22 p., éd. CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE / CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE OCCITANIE

réf. 314-071

### Dossier : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la bio

PARIZEL Dominique / LA SPINA Sylvie

A la question « vous y croyez, vous, au bio ? », que répondre ? S'y essayer peut amener à aborder de nombreux aspects, comme la définition de la bio, son genre (« la » ou « le » bio), le cahier des charges européen et ce qu'il garantit ou pas, les liens entre attentes sociétales, projet de société et agriculture biologique ou encore le coût, le prix et l'accessibilité des produits bio... Ainsi, à l'image d'une foire aux questions, ces divers questionnements et d'autres sont discutés dans ce dossier (réalisé par Nature & Progrès Belgique) au travers de 12 questions fréquemment posées au sujet de l'AB. L'objectif, pour les auteurs, est de « s'assurer que nous parlons tous bien des mêmes choses » et de prolonger le débat, pour évoluer ensemble vers une bio toujours plus éthique et plus forte, porteuse d'un projet mettant le vivant, dont l'homme, au centre des enjeux. Car, au final, la question à laquelle répondre n'est-elle pas plutôt « vous y croyez, vous, à une consommation sans morale, fut-elle bio ? ».

VALERIANE N ° 165, 01/01/2024, 18 pages (p. 6-23)

réf. 314-080



## DÉVELOPPEMENT RURAL

### Quel nouvel horizon pour la bio ?

ANTOINE Emmanuel

La crise que traverse aujourd'hui la bio n'est pas qu'économique. Elle met en avant la question-clé du projet porté par cette agriculture : marché de niche ou projet de société ? Le développement de l'AB part notamment de la biologie, du respect du vivant. Or, la crise actuelle rappelle que nous sommes dans une réalité capitaliste, et que l'idée que le marché tirerait l'évolution des modes de consommation vers un autre modèle qu'une logique capitaliste est fautive. Promouvoir le développement de l'AB est donc un vrai projet de société, où le végétal et l'animal sont respectés et non vus comme de la matière première à valoriser, et où l'humain est reconnu. Cela amène à se questionner sur la manière de faire bouger les lignes avec un cahier des charges bio qui ne gère pas suffisamment ni le sujet de la semence, ni celui des conditions sociales de production. Avancer demande donc de prendre en compte un « enjeu anthropologique majeur qui concerne toute la société sur la relation qu'elle entretient avec les autres espèces vivantes ».

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48638>  
NATURE & PROGRES N ° 146, 01/02/2024, 3 pages (p. 16-18)  
réf. 314-078

### Provence-Alpes-Côte-d'Azur : Accueillir des détenus en réinsertion professionnelle

GENTY Marion

Le GR Civam PACA, en partenariat avec le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation), pilote un projet de réinsertion professionnelle avec la maison d'arrêt de Luynes, pour faire découvrir les métiers agricoles aux détenus. Plusieurs producteurs et productrices ont organisé des ateliers, en 2022 et en 2023, dans la maison d'arrêt. Des groupes de détenus ont également été accueillis sur les fermes pendant une demi-journée.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 108, 01/04/2024, 1 page (p. 2)

réf. 314-033

### Journées annuelles de l'accueil : Faire réseau pour donner plus de poids à l'accueil à la ferme

CHAPOT Anaïs

En novembre 2023, les réseaux Accueil Paysan et Civam ont co-organisé les Journées annuelles de l'accueil. Au cours de cette édition 2023, plusieurs structures ont notamment échangé au sujet de la valorisation des pratiques d'accueil à la ferme. L'ONG SOS Villages d'enfants a, par exemple, présenté les avantages de son partenariat avec le GR Civam PACA, qui a permis aux enfants de l'association d'accéder à des lieux apaisants, en lien avec la nature et les animaux. Même situation pour l'association Globalcité, qui a organisé des visites de fermes pour des groupes de personnes atteintes de maladies neuro-évolutives (type Alzheimer), en partenariat avec Accueil Paysan 35. Un groupe de travail, constitué de membres des structures présentes, réfléchit à la mise en place d'un outil d'évaluation des accueils.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 108, 01/04/2024, 1 page (p. 3)

réf. 314-034

### Agriculture et migration : Penser l'accueil de publics exilés dans les campagnes

CHAPOT Anaïs

En Occitanie, les rencontres de l'hospitalité paysanne, organisées en octobre 2023 par Abiosol, ont été l'occasion d'échanger à propos de l'accueil à la ferme de publics réfugiés et/ou primo-arrivants et de leur insertion. Depuis 2019, plusieurs projets ont été mis en place pour structurer l'accompagnement des personnes exilées en milieu rural. Piloté par la FR Civam Occitanie, le projet Solid'R, dans les départements du Tarn et de la Lozère, accompagne les demandeurs d'asile et les réfugiés pour l'apprentissage de la langue française, la mobilité, la santé, etc. En 2021, la FD Civam du Gard a mené une étude pour structurer un projet similaire sur son département, en lien avec les acteurs locaux (agricoles et sociaux).

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 108, 01/04/2024, 1 page (p. 12)

réf. 314-038



VIE PROFESSIONNELLE

## ANNUAIRE

### Annuaire Biofil des fournisseurs de l'agriculture bio 2024-2025

BIOFIL

Dans cette édition 2024-2025 de son Annuaire des fournisseurs de l'agriculture bio, Biofil répertorie les coordonnées de fournisseurs de : - Matériels (élevage, grandes cultures, maraîchage, viticulture, arboriculture, transformation et stockage, construction et système d'économies d'énergie, protections physiques des plantes, tracteurs) ; - Agrofournitures (élevage, semences et plants, protection des plantes, fertilisation, intrants oenologiques et brassicoles) ; - Aval/débouchés (collecteurs, stockeurs, groupements de producteurs, transformateurs) ; - Services (organismes de contrôle et marques, laboratoires d'analyses spécialisés, organismes institutionnels et de développement de la bio, instituts techniques, stations d'expérimentations/recherche, interprofessions nationales, conseils indépendants, agriculture connectée, diffusion et médias, salons et événements professionnels) ; - Formation (initiale par voie scolaire, apprentissage, pour adultes, enseignement supérieur, autres formations).

2024, 124 p., éd. ÉDITIONS FITAMANT

réf. 314-073

## ÉCONOMIE

### Agriculture biologique : résultats économiques 2022 en Pays de la Loire

COCAUD Elisabeth

Cet article se base sur les données économiques des fermes bio des Pays de la Loire de 2022, avant la crise bio liée à l'inflation, dont le pic était en 2023. Les résultats de 2022 étaient globalement en augmentation, avec un résultat courant moyen des fermes bio de 26 000 €/UTA, le plus élevé en 10 ans. En bovins lait, dans un contexte météorologique favorable, les résultats ont été plutôt bons : 415 000 litres de lait en moyenne par ferme, sur 111 ha de SAU, pour un résultat courant moyen de 32 700 €/exploitant, le plus haut en 10 ans. En bovins viande, sur une surface moyenne de 145 ha, dont 99% en herbe, et avec un chargement moyen inférieur à 1 UGB/ha, le résultat courant a atteint 20 602 €/UTA. En maraîchage bio, le résultat courant par UTA était en baisse, atteignant 13 200 €, à cause notamment de la hausse des charges de main d'œuvre. En grandes cultures, la hausse des cours a entraîné une augmentation du résultat courant moyen qui s'établit à 52 900 €/UTA. En revanche, en viticulture, le résultat courant a diminué, pour atteindre 30 173 €/UTA.

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/226\\_chambre\\_d'agriculture\\_pays\\_de\\_la\\_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio\\_2024/Technibio\\_no\\_112\\_202405.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/226_chambre_d'agriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2024/Technibio_no_112_202405.pdf)  
TECHNI BIO N ° 112, 01/05/2024, 2 pages (p. 8-9)

réf. 314-007



## ÉTRANGER

### Fiche technique : Réussir la transition vers l'horticulture ornementale biologique : Ce que vous devez savoir sur la reconversion

KERN FASSLER Regine

Le FiBL, Bio Suisse, Bioterra Schweiz et Demeter se sont associés pour éditer cette fiche technique, dédiée à la conversion à l'agriculture biologique dans le secteur de l'horticulture ornementale, en Suisse. Le déroulement réglementaire de la conversion est explicité, que l'horticulteur s'inscrive dans les directives de la Confédération suisse, les directives de Bio Suisse pour le label Bourgeon ou le cahier des charges de l'Association pour la biodynamie et de la Fédération Demeter Suisse pour le label Demeter. Des connaissances et des recommandations techniques sont apportées, concernant le matériel reproductif, les substrats autorisés, la fertilisation biologique, la protection biologique des plantes, l'irrigation, etc. La fiche propose également des offres de formation continue et un cadre pour la commercialisation.

<https://www.fibl.org/fr/boutique/1321-reconversion-horticulture>  
2024, 28 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique) / BIO SUISSE

réf. 314-032

## FORMATION

### Créer des partenariats entre éleveurs ovins et céréaliers avec le jeu Oviplaine

ROYANT Maelenn

Oviplaine est un jeu sérieux développé par Inrae, AgroParisTech et Agrof'île, dans le cadre du projet Poscif (Pâturage ovin en systèmes céréaliers d'Île-de-France). Ce jeu de plateau collaboratif permet d'imaginer une stratégie de pâturage d'un troupeau de moutons, dans un contexte donné, fictif ou réel.

REUSSIR PATRE N ° 711, 01/02/2024, 1 page (p. 28)

réf. 314-012

## POLITIQUE AGRICOLE

### Stratégie Ecophyto 2030

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

En lien avec les politiques européennes, la stratégie Ecophyto 2030, mise en place en 2024, fixe des objectifs de réduction des risques et des usages de produits phytopharmaceutiques en France ; cet objectif de réduction est de 50% par rapport à la moyenne triennale 2011-2013 et sera évalué grâce à l'indicateur de Risque Harmonisé 1 (HRI1). Cette stratégie présente également les moyens de cette transition, à destination des agriculteurs, par le développement de méthodes alternatives et le renforcement de l'accompagnement dans le changement de pratiques. La stratégie Écophyto 2030, qui comprend le plan d'anticipation du potentiel retrait européen de substances actives et de développement de techniques d'alternatives (PARSADA), se décline en cinq axes : 1- Accélérer la recherche d'alternatives pour se préparer à la réduction du nombre de substances actives autorisées ; 2- Accélérer le déploiement dans toutes les exploitations des solutions agroécologiques ; 3- Mieux connaître et réduire les risques pour la santé et pour l'environnement de l'usage des produits phytopharmaceutiques ; 4- Recherche, innovation et formation ; 5- Territorialisation, gouvernance et évaluation. En 2024, 250 millions d'euros de la planification écologique seront déployés pour cette stratégie Ecophyto.

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/143166>

2024, 84 p., éd. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

réf. 314-003



## Crise agricole : Alertes, mobilisation et conséquences

MACÉ Dominique / LARCHER Line / VIDAL Aude

Le début de l'année 2024 a été marqué par une forte mobilisation du monde agricole en réponse à différents projets de loi et plans nationaux (PLOAA, PSN, etc.). Le réseau Civam appelle à se mobiliser en faveur d'une transition agroécologique, avec la nécessité d'un soutien de l'Etat. Le réseau Civam insiste notamment sur la mauvaise exécution de la loi Egalim, l'insuffisance du budget pour les mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC) ou encore le "détricotage" du plan Ecophyto. Le Pôle InPact (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale), comprenant neuf associations et une coopérative, apporte son regard sur la mobilisation agricole.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 108, 01/04/2024, 4 pages (p. 8-11)

réf. 314-037

## A common agricultural policy fit for the future : The vision of the organic movement for the CAP post 2027

*Une politique agricole commune adaptée à l'avenir : la vision du mouvement biologique pour la PAC après 2027 (Anglais)*

IFOAM - ORGANICS EUROPE

IFOAM Organics Europe appelle à une réforme ambitieuse de la Politique agricole commune (PAC), qui permettra une transition agroécologique du système agroalimentaire européen, bénéfique pour tous les acteurs de la société, notamment les agriculteurs et les citoyens. La vision proposée par IFOAM Organics Europe souligne la nécessité de récompenser, de manière adéquate, les agriculteurs engagés dans des systèmes de durabilité, tels que les agriculteurs bio, pour les bénéfices qu'ils apportent à l'environnement et à la société. IFOAM Organics Europe propose une approche en trois étapes pour garantir la proportionnalité entre le niveau d'ambition environnementale d'une exploitation et le financement qu'elle reçoit, basée sur quatre domaines-clés : la protection des sols, l'impact sur l'eau, l'impact sur le climat, et la biodiversité. Cette vision répond à deux objectifs : récompenser les agriculteurs déjà engagés dans des méthodes de production durables et soutenir ceux qui sont en transition progressive vers l'agroécologie. IFOAM Organics Europe souligne également le rôle-clé de la PAC en matière de régulation du marché, afin d'assurer un marché plus fort et plus équitable. Cet aspect doit être développé pour renforcer le rôle des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire, pour accroître leur résilience face aux crises économiques et pour leur garantir un revenu décent. En complément, des mesures ciblées devraient soutenir les agriculteurs en fonction de critères socio-économiques.

[https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2024/09/IFOAMEU\\_policy\\_CAP\\_Post\\_2027.pdf?dd](https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2024/09/IFOAMEU_policy_CAP_Post_2027.pdf?dd)  
2024, 13 p., éd. IFOAM - ORGANICS EUROPE

réf. 314-058



## L'injuste prix de notre alimentation : Quels coûts pour la société et la planète ?

DRIQUE Marie / AULANIER Astrid /  
THÉODORE Mélanie / ET AL.

Ce rapport, fruit d'un partenariat entre le Secours Catholique – Caritas France, le Réseau Civam, Solidarité Paysans et la Fédération française des diabétiques, a aussi reçu le soutien du Basic (Bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne) et de l'I4CE (Institut de l'économie pour le climat). Les associations auteurs du rapport sont confrontées à la misère et à la détresse paysanne. Estimant que le prix de notre alimentation est l'expression d'un choix de société, elles ont souhaité se regrouper, dans leur diversité, pour analyser la situation et proposer un nouveau contrat social. Ce rapport comporte trois chapitres. 1- La perte de repères sur les prix de notre alimentation - Retours sur des logiques destructrices (Du prix payé en magasin au revenu du producteur ; des prix sous pression depuis des années au détriment des producteurs et de la qualité de notre alimentation ; etc.). 2- Des coûts sociaux, écologiques et de santé - Ce que masque le prix de notre alimentation (Un scandale de santé publique ; des précarités tout au long de la chaîne ; une bombe sociale à retardement ; L'agroécologie pour des systèmes plus autonomes et plus justes). 3- 48,3 milliards d'euros de soutiens publics pour l'agriculture et l'alimentation - Des dépenses publiques en manque de boussole sociale et écologique (Zoom sur les orientations de ces soutiens publics ; les exonérations sociales et fiscales ; la faible part de la PAC attribuée aux pratiques écologiques durables ; la restauration collective, un levier pour une alimentation durable et de qualité). Plusieurs recommandations sont formulées, à l'échelle nationale (droit à l'alimentation, transparence des prix, régulation de la publicité, éducation à l'alimentation, renforcement de la loi Egalim, réorientation des aides de la PAC, régulation du commerce international, etc.) et à l'échelle locale (Maisons solidaires de l'alimentation, caisses alimentaires communes, restriction de l'implantation de fast-foods, etc.).

[https://www.civam.org/wp-content/uploads/2024/09/RAP-CoutCache2024\\_VF.pdf](https://www.civam.org/wp-content/uploads/2024/09/RAP-CoutCache2024_VF.pdf)

2024, 92 p., éd. SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE / RÉSEAU CIVAM

réf. 314-057

## Rapport spécial : L'agriculture biologique dans l'UE : Des lacunes et des incohérences compromettent le succès de la politique menée

COUR DES COMPTES EUROPÉENNE

La Commission européenne considère que l'agriculture biologique est essentielle pour accroître la durabilité de l'agriculture en général et s'est fixé pour objectif que 25 % des terres agricoles de l'UE soient cultivées en bio d'ici à 2030. La Cour des comptes européenne a réalisé un audit, afin d'évaluer la conception, la mise en œuvre et le suivi du soutien de l'UE en faveur de l'agriculture biologique pour la période 2014-2022, ainsi que les dispositions et les programmes en place pour la période 2023-2027. En conclusion, la Cour des comptes européenne estime que, d'une manière générale, les politiques nationales et celles de l'UE en faveur du secteur biologique présentent des lacunes. Les fonds de la PAC ont été utilisés pour accroître la surface cultivée en bio, sans tenir suffisamment compte des objectifs environnementaux et de marché fixés dans la politique de l'UE en matière d'AB. De plus, l'impact de cette politique n'a pas pu être correctement évalué en raison de problèmes liés aux données. Ainsi, la Cour des comptes européenne propose trois recommandations : Renforcer le cadre stratégique de l'UE pour le développement du secteur biologique et définir une vision au-delà de 2030 ; Mieux intégrer les objectifs environnementaux et de marché dans le soutien de la PAC et mieux cibler les fonds de l'après-2027 ; Veiller à la disponibilité de données pertinentes pour évaluer le développement de l'agriculture biologique et son incidence sur l'environnement et le climat en utilisant plus efficacement les outils et les informations existants.

[https://www.eca.europa.eu/ECAPublications/SR-2024-19/SR-2024-19\\_FR.pdf](https://www.eca.europa.eu/ECAPublications/SR-2024-19/SR-2024-19_FR.pdf)

2024, 62 p., éd. COUR DES COMPTES EUROPÉENNE

réf. 314-055



## Réponses de la Commission européenne au rapport spécial de la Cour des comptes européenne "L'agriculture biologique dans l'UE : Des lacunes et des incohérences compromettent le succès de la politique menée"

COMMISSION EUROPÉENNE

En réponse au rapport spécial de la Cour des comptes européenne concernant l'agriculture biologique, la Commission européenne (CE) réaffirme son ambition pour la bio et l'intérêt du plan d'action 2021 en cours. A ce plan, s'ajoutent les stratégies des États membres, qui reposent sur deux piliers : les plans stratégiques nationaux relevant de la Politique agricole commune (PAC) et les plans d'action nationaux complémentaires pour l'agriculture biologique. La CE rappelle que la PAC soutient principalement les pratiques agricoles et non le secteur biologique dans son ensemble et souligne que les avantages environnementaux et climatiques de l'agriculture biologique ont déjà été scientifiquement démontrés. La CE reprend les différentes recommandations de la Cour des comptes, en indiquant celle qu'elle n'accepte pas (vision pour l'AB au-delà de 2030), celles qu'elle accepte partiellement (évaluer la contribution des fonds de la PAC à la durabilité économique de l'AB, etc.) et celles qu'elle accepte (examiner les dérogations concernant l'AB, évaluer comment le soutien de la PAC à l'AB a contribué à la réalisation des objectifs de la PAC...).

[https://www.eca.europa.eu/Lists/ECARepplies/COM-Replies-SR-2024-19/COM-Replies-SR-2024-19\\_FR.pdf](https://www.eca.europa.eu/Lists/ECARepplies/COM-Replies-SR-2024-19/COM-Replies-SR-2024-19_FR.pdf)  
2024, 10 p., éd. COMMISSION EUROPÉENNE

réf. 314-054

## RÉGLEMENTATION

### Réglementation : Le point avec Certipaq : Couverts végétaux et semences

LEREBOURS Gwénaël

Les couverts végétaux sont fortement conseillés en agriculture bio. Au niveau réglementaire, leur utilisation est recommandée comme engrais vert ou comme outil de gestion des adventices et des pathogènes, en prévention et en priorité avant l'utilisation d'intrants. Les couverts végétaux intégrés dans une rotation bio doivent être conduits en bio, même s'ils ne sont pas récoltés ou valorisés en bio. Les semences des couverts doivent être bio, sauf en cas de non disponibilité (elles peuvent alors être conventionnelles). Les semences fermières issues de parcelles bio de l'agriculteur sont autorisées. Concernant les disponibilités des semences bio, plusieurs cultures en statut « hors dérogation » sont passées sous un statut provisoire « dérogation temporaire », entre avril et août 2024 (soja, tournesol, carotte nantaise). A l'inverse, depuis le 01/07/2024, plusieurs productions sont passées sous le statut « hors dérogation » : la betterave potagère, certaines tomates, l'avoine rude, le radis fourrager et certains trèfles d'Alexandrie. D'autres cultures passeront en « hors dérogation » à partir du 01/01/2025 : la blette, le chou pe-tsaï, le chou-rave, certains navets, le panais, le seigle forestier, le seigle fourrager et le trèfle incarnat. Dans les départements d'outre-mer, toutes les semences sont en « autorisation générale ».

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48609>  
BIOFIL N ° 154, 01/07/2024, 1 page (p. 17)

réf. 314-019



## Phosphates, nitrites : Toujours pas bannis du bio !

ABDOUN Elsa / GUILLON Noëlle / GIRARD Léa / ET AL.

Outre l'interdiction de pesticides et de produits chimiques, l'agriculture biologique limite aussi fortement la liste des additifs utilisables dans les produits transformés : alors que plus de 300 additifs sont autorisés sur le marché européen, seuls 50 le sont en bio, en excluant les plus à risques. En revanche, il demeure deux additifs controversés, mais toujours autorisés en bio : les nitrites qui facilitent la conservation du jambon, et les phosphates, dont certains peuvent servir de poudre à lever. L'article se penche sur les alternatives possibles à ces produits.

QUE CHOISIR N ° 636, 01/06/2024, 1 page (p. 55)

réf. 314-077

## Good Implementation Practices for Articles 28 and 29 of Regulation (EU) 2018/848 : A Vade Mecum on Official Investigation in Organic Products

VERLET Nicolas / NEUENDORFF Jochen / BAUER Lea / ET AL.

La problématique des résidus de substances non autorisées dans les produits biologiques, principalement des pesticides, a été traitée lors de l'élaboration du nouveau règlement de l'UE sur l'agriculture biologique. Si de telles substances sont trouvées dans un produit bio, une enquête officielle doit être menée pour déterminer la source et la cause de la contamination. Ce produit ne peut être vendu en tant que produit bio que lorsque l'enquête est terminée et si aucune non-conformité majeure n'est constatée. Ce document a pour objectif de structurer les méthodes et les techniques d'enquête officielles. Dans un premier temps, le guide propose un état des lieux des substances les plus communes et des méthodes de détection de la contamination en laboratoire. Ensuite, les sources et les processus potentiels de contamination sont exposés. Plusieurs points sont ensuite abordés : traçabilité et échange d'information, y compris transfrontières nationales, prévention des risques, investigations conduites par un opérateur, par un organisme de contrôle ou par une autorité compétente, méthode de prise de décision.

<https://orgprints.org/id/eprint/53713/>

2024, 131 p., éd. GfRS (Gesellschaft für Ressourcenschutz mbH)  
réf. 314-040

## The future of organic certification: potential impacts of the inclusion of Participatory Guarantee Systems in the European organic regulation

*L'avenir de la certification biologique : impacts potentiels de l'inclusion des systèmes participatifs de garantie dans le règlement biologique européen (Anglais)*

SACCHI Giovanna / ROMANELLO Lavinia / CANAVARI Maurizio

La certification par une tierce partie (CTP) est l'approche habituelle du contrôle de la production biologique. Les systèmes de contrôle interne (SCI) et les systèmes participatifs de garantie (SPG) sont des approches alternatives, moins coûteuses et plus accessibles pour les petits agriculteurs. Le règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique autorise les SCI pour les petits agriculteurs, contrairement aux SPG, bien qu'ils soient promus par la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM). Cette étude vise à évaluer la possibilité d'inclure à l'avenir les SPG dans le règlement européen. Vingt-huit experts ont participé à un exercice Delphi et se sont mis d'accord sur des points de vue optimistes et pessimistes. Du point de vue pessimiste, une lourdeur bureaucratique et des exigences de normalisation liées à l'institutionnalisation des SPG pourraient apparaître, entraînant des pratiques encore plus rigides que celles actuelles. Du point de vue optimiste, la reconnaissance des SPG en tant qu'approche légitime de garantie de la qualité des produits biologiques pourrait favoriser l'inclusion de petits agriculteurs, en réduisant les coûts de certification, en renforçant la cohésion et les compétences des acteurs du développement rural et en améliorant la réputation des produits locaux certifiés par les SPG.

<https://doi.org/10.1186/s40100-023-00294-3>

AGRICULTURAL AND FOOD ECONOMICS N ° Volume 12, Article n ° 2, 16/01/2024, page ()

réf. 314-091



## La nouvelle réglementation de l'élevage bio

MÉDALE Françoise / PENVERN Servane

Cet article synthétise les principales règles à respecter par les élevages biologiques selon la nouvelle réglementation européenne relative à l'AB, entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022 dans l'ensemble des États membres. Par rapport au précédent, le nouveau Règlement concerne davantage d'espèces animales. Certaines des règles visant à appliquer les principes de naturalité, de lien au sol, et de garantie d'un haut niveau de bien-être animal sont plus détaillées et parfois plus strictes, avec une diminution des possibilités de dérogation. Après un résumé des conditions de certification de l'élevage AB, sont exposées les mesures réglementaires relatives : à la provenance des animaux ; au choix des races et des souches et aux méthodes de reproduction autorisées ; à l'alimentation des animaux ; à leurs conditions d'hébergement ; à la gestion de leur santé et de leur bien-être. Pour chaque thème, les auteurs précisent les règles s'appliquant à toutes les espèces couvertes par la réglementation européenne (bovins, ovins, caprins, équins, porcins, volailles, abeilles, animaux d'aquaculture), ainsi que les principales particularités par espèce.

<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2024.37.2.8224>

INRAE PRODUCTIONS ANIMALES N ° Vol. 37, n °2 - Numéro spécial "L'élevage biologique : conditions et potentiel de développement", 13/09/2024, 12 pages (p. 1-12)

réf. 314-059



## RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

### AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

#### Les effets des préparations biodynamiques sur la maturation du raisin passés au crible

CHARLES Marie-Noëlle

Une thèse, portée par l'Institut des sciences de la vigne et du vin (ISVV) et financée par le Château Lafite Rothschild, étudie les modes d'action des préparations biodynamiques (500, 501 et compost de bouse) sur la vigne et leurs impacts sur la qualité finale du vin.

REUSSIR VIGNE N ° 313-314, 01/01/2024, 1 page (p. 25)  
réf. 314-014

#### Gestes de base : Polyculture-élevage en biodynamie, au fil des saisons - 1 : Printemps

BOUTTEAUD Louis

Louis Boutteaud, paysan biodynamiste en polyculture-élevage porcin en Charente-Maritime (Ferme des Sens), présente ses travaux agricoles printaniers. Du compost de bouse (300 g/ha) est appliqué sur les couverts végétaux avant leur destruction (pour faciliter leur décomposition), puis une bouse de corne (100 g/ha) est pulvérisée juste après les semis de printemps (les céréales d'hiver en ont reçu au cours de l'automne et/ou de l'hiver), afin de favoriser le développement des cultures. De la silice est aussi apportée au printemps (3 g/ha), pour la structuration des céréales et leur résistance aux maladies. Toutes ces préparations, fabriquées sur place, sont, au préalable, dynamisées et sont apportées en essayant de suivre le calendrier lunaire, ce qui est compliqué avec la météo actuelle. Pour lutter contre les adventices, en plus de la rotation longue et du désherbage mécanique, Louis teste l'incinération des adventices problématiques, avec la réalisation d'une D8 et sa pulvérisation. Avril est aussi le mois d'épandage du compost de porcs, enrichi durant l'hiver avec les préparations biodynamiques.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48722>  
BIODYNAMIS N ° 125, 01/04/2024, 2 pages (p. 6-7)

réf. 314-053

#### Entre champs, prés et jardins : Cultiver l'autonomie au jardin

ANCKIÈRE André / ANCKIÈRE Annette

Anciens agriculteurs, André et Annette Anckière produisent, dans leur jardin en biodynamie, en Hauts de France, 85% de leurs besoins en fruits et légumes. Sur environ 3000 m<sup>2</sup>, ils cultivent un potager (400 m<sup>2</sup> en pleine terre et 110 m<sup>2</sup> sous tunnel), 500 m<sup>2</sup> principalement en céréales (pour les poules) et le reste du terrain est en verger et en prairie. Le couple décrit ses pratiques (engrais verts ou tapis de feuilles mortes l'hiver, préparation du sol au printemps et épandage de la préparation 500, répartition du travail entre eux, suivi du calendrier biodynamique, utilisation de la prêle, réalisation d'un dynamiseur...).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48723>  
BIODYNAMIS N ° 125, 01/04/2024, 4 pages (p. 8-11)

réf. 314-052



## Réenchantons l'élevage : Un plaidoyer pour les animaux de ferme

BOURGEOIS Maëva / HAAS Marion

A l'occasion de la sortie de son livre dédié à l'élevage en biodynamie, René Becker retrace son parcours de vie, fortement lié aux animaux domestiques pour lesquels il souhaite se faire « porte-parole ». Dans son livre, l'auteur souhaite replacer les animaux dans le contexte de « l'organisme agricole ». Il aborde les fourrages dans leur dimension biodynamique (racine, feuille, fruit et au-delà de ces concepts), parle de la sélection et traite des aspects sociétaux, montrant que l'élevage est pertinent, d'un point de vue agronomique, pédagogique et thérapeutique.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48726>  
BIODYNAMIS N ° 125, 01/04/2024, 2 pages (p. 29-30)

réf. 314-049

## AGROFORESTERIE

### Valoriser et préserver les fourrages ligneux

BARGAIN Véronique

Dans le cadre du projet Climatveg, la Chambre d'agriculture et les Civam des Pays de la Loire ont suivi la valorisation des fourrages ligneux par 10 éleveurs. Parmi les espèces les plus appétentes, on retrouve les frênes, les ormes, les trembles, les robiniers, les mûriers, etc. Le pâturage des ligneux ne doit pas être trop intense pour maintenir durablement la ressource.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 324, 01/04/2024, 2 pages (p. 36-37)

réf. 314-105

## AGRICULTURE TROPICALE

### La biodynamie sur l'île de la Réunion

COZON Stéphane / HAAS Marion

Plusieurs agriculteurs biodynamiques sont installés sur l'île de la Réunion. Ils doivent adapter la méthode au climat tropical, en recherchant parfois localement les espèces pouvant remplacer les plantes européennes dans les préparations, favorisant ainsi leur autonomie. Philippe et Sophie Lucas sont installés au Tampon, et produisent de la canne à sucre et des fruits. Philippe est très investi dans le développement agricole de son territoire. Dans Hauts de Saint-Joseph, à 1100m d'altitude et en bordure de la forêt primaire, Gregory, Nicolas et Jean-Daniel ont créé un jardin (Les tisanes du volcan de la crête), dans lequel ils produisent des plantes médicinales, qu'ils vendent en tisanes principalement, mais aussi en sirops. Olivier Salerno a mis en place un jardin expérimental et de conservation à la plaine des palmistes, à 1200m d'altitude. C'est dans les Hauts de l'Ouest, à Bras Canot, qu'a été créée la réserve naturelle des Treize Dragons, dans laquelle l'approche biodynamique est développée. Toujours à Bras Canot, Blandine Gilles s'est installée sur une parcelle d'un hectare et produit des espèces indigènes, tant fruitières que médicinales, ainsi que des légumes et des volailles. Au Bas de Saint-Paul, se trouvent les Jardins de Fond Imar, atelier et chantier d'insertion.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48725>  
BIODYNAMIS N ° 125, 01/04/2024, 6 pages (p. 23-28)

réf. 314-050



## BRÈVES

### Plateforme ma cantine : Chiffres 2023

À l'occasion de la réunion du Conseil national de la restauration collective (CNRC) qui s'est tenue le 15 novembre, Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, a appelé l'ensemble des acteurs de la restauration collective publique et privée à accroître leur mobilisation pour atteindre rapidement l'objectif de 50% de produits durables et de qualité dont 20% de produits bio, prévu par la loi EGAlim.

La mobilisation des acteurs progresse, comme en témoignent les résultats de la campagne de télédéclaration des achats 2024 sur la plateforme ma cantine, qui a recueilli un nombre de télédéclarations deux fois plus important qu'en 2023, correspondant à 21% des sites de restauration collective en France.

Pour cette télédéclaration 2024, réalisée à partir de données d'achats 2023, les taux d'approvisionnement sont de 25,3 % en produits durables et de qualité, dont 12,1 % de produits bio. Ces chiffres en légère baisse s'expliquent par l'augmentation du nombre de nouveaux déclarants. Dans les restaurants qui ont télédéclaré en 2023 et 2024, une légère progression du taux de produits bio est observée (de 13,4 % en 2023 à 14 % en 2024), en parallèle d'une stabilité du taux de produits durables et de qualité.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/restauration-collective-annie-genevard-appelle-lensemble-des-acteurs-la-mobilisation-generale-en>

**Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr>,  
18 novembre 2024**

### Plan national d'adaptation au changement climatique : Ouverture de la consultation publique

Dans le cadre des travaux sur le prochain Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), une consultation publique (<https://consultation-pnacc.ecologie.gouv.fr/>) est ouverte en ligne depuis le 25 octobre 2024. Organisée sur une période de deux mois, elle doit permettre à chacun de donner son avis sur les grandes orientations de la stratégie française d'adaptation.

Face à l'urgence climatique, la France veut changer d'échelle et se doter d'une véritable stratégie systémique d'adaptation. Pour y parvenir, le nouveau PNACC se base, pour la première fois, sur une Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique prévoyant un niveau de réchauffement de +4 °C en 2100, par rapport à l'ère préindustrielle.

Lien : <https://www.ecologie.gouv.fr/rendez-vous/plan-national-dadaptation-changement-climatique-ouverture-consultation-publique>

**Source(s) : <https://www.ecologie.gouv.fr>,  
25 octobre 2024**

### Site Agribiolien.fr pour les petites annonces bio

Créé en 2014, [www.agribiolien.fr](http://www.agribiolien.fr) est un site français de petites annonces bio. Ce site, désormais accessible sur téléphone portable, propose des annonces qui concernent tout ce qui peut s'avérer utile dans une ferme bio : animaux, céréales, fourrage, fumure..., mais aussi du foncier et des services. Les agriculteurs doivent se connecter avec les codes de notification fournis par l'Agence BIO, ce qui permet d'avoir des annonces certifiées bio ou en conversion. Les annonces sont accessibles à tous les agriculteurs bio gratuitement, mais l'adhésion au réseau FNAB offre plus de possibilités sur le site.

**Source(s) : Communiqué de presse FNAB,  
20 novembre 2024**



### Un faible risque de fusariose en agriculture biologique comme en faibles intrants

Des chercheurs INRAE (Rémi Perronne et Bernard Rolland) ont montré qu'il était possible de réduire fortement les risques de maladies fongiques à la récolte sur les grains de blé tendre, dans les modes de production à faibles intrants comme en agriculture biologique.

La contamination des grains par des mycotoxines représente un danger pour l'alimentation aussi bien humaine qu'animale. Plusieurs genres de champignons microscopiques produisent ces mycotoxines, notamment celui responsable de la fusariose.

Les chercheurs ont évalué, pendant 13 ans, l'incidence de 4 maladies fongiques présentes sur les grains. Ce suivi au long cours s'est révélé rassurant, car l'incidence du genre *Fusarium* était généralement inférieure à 1 %.

Cette étude confirme les résultats précédents qui montraient une faible contamination par les mycotoxines, comparable en agriculture biologique et en agriculture conventionnelle.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/faible-risque-fusariose-agriculture-biologique-faibles-intrants>

**Source(s) :** <https://www.inrae.fr>, 22 octobre 2024

### Lancement du Portail de l'Alimentation Durable

Le Portail de l'Alimentation Durable ([www.portail-alimentation-durable.fr](http://www.portail-alimentation-durable.fr)) se présente comme un moteur de recherche qui référence des contenus et les met à disposition des professionnels et du grand public. Ces ressources sont conçues pour accompagner et faciliter la mise en œuvre de la transition agricole et alimentaire dans les territoires. Développé depuis 2021 par Crisalim et MauRésiAterre, ce projet collaboratif bénéficie du soutien de la Fondation Daniel et Nina Carasso, ainsi que de l'ADEME (Agence de la transition écologique).

Les cinq premières plateformes à s'être engagées dans ce projet sont : Osaé, la plateforme de l'Observatoire Resolis, la plateforme « Objectif Terres » de Terre de Liens, la plateforme « Agir pour l'Alimentation locale » de Terres en villes, ainsi que le centre de ressources dédié aux Projets Alimentaires Territoriaux en Centre Val de Loire.

Lien : <https://osez-agroecologie.org/lancement-du-portail-de-l-alimentation-durable-faciliter-lacces-aux-ressources-innovantes-pour-la-transition-agricole-et-alimentaire-168-actu-263>

**Source(s) :** <https://osez-agroecologie.org/>, 7 octobre 2024

### Eau et pesticides : lutte insuffisante

Un rapport interministériel confidentiel, révélé par le media Contexte, signale que la lutte contre la contamination de l'eau par les pesticides est un échec. Dans de nombreux territoires, les seuils réglementaires de métabolites de pesticides dans l'eau potable sont toujours dépassés, indique ce rapport de juin 2024 rédigé par les inspections des ministères de la Santé, de la Transition écologique et de l'Agriculture.

Le rapport critique l'absence de progrès des mesures-clés du Plan eau, alors que les fermetures de captages d'eau potable s'accroissent : entre 1980 et 2019, 12 500 captages ont été abandonnés sur les 33 000 existants. Les nappes phréatiques subissent des pollutions diffuses, largement dues à l'agriculture, provoquant parfois des dégâts irréversibles. Devant le coût exorbitant de la dépollution, fermer les captages devient la solution privilégiée.

Pour répondre à cette crise, le rapport propose plusieurs mesures : instaurer des zones prioritaires avec des restrictions sur l'usage des pesticides, financées par des compensations aux agriculteurs ; augmenter et étendre aux biocides la redevance pour pollution diffuse (RPD), une taxe appliquée aux ventes de pesticides et destinée à financer les Agences de l'eau.

Lien : <https://reporterre.net/Pesticides-dans-l-eau-un-rapport-confidentiel-denonce-l-echec-du-gouvernement>

**Source(s) :** <https://reporterre.net/>, 15 novembre 2024



### **Stratégie Ecophyto 2030 : Des associations contestent la légalité du plan devant le Conseil d'Etat**

Génération Futures, Notre Affaire à Tous, Biodiversité sous nos Pieds (BSNP) et l'Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS) ont déposé un recours en excès de pouvoir, auprès du Conseil d'Etat, contre le plan Ecophyto 2030 jugé illégal.

En effet, le 4ème plan Ecophyto, "Stratégie Ecophyto 2030", publié en mai 2024, a introduit plusieurs changements que les associations estiment lourds de conséquences et inconstitutionnels. La Stratégie Ecophyto 2030 garde en apparence l'objectif de réduction de 50%. Cependant, les différences sont en réalité notables. L'indicateur NODU est abandonné au profit d'un autre indicateur très différent le HRI1, la période de référence est désormais fixée à une moyenne triennale 2011-2013 et l'échéance d'atteinte de l'objectif est de nouveau reportée à 2030. Enfin, le nouveau plan introduit un principe "Pas d'interdiction sans solution".

Alors que, pour les associations ayant déposé le recours, ce nouveau plan a une incidence notable sur l'environnement et la santé des agriculteurs et des citoyens, il n'a fait l'objet ni d'une évaluation environnementale par le gouvernement, ni d'une procédure de participation du public.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/strategie-ecophyto-recours/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,  
13 novembre 2024**

### **Alerte sur le pesticide flufénacet**

Le flufénacet, herbicide appartenant à la famille chimique des PFAS, est le 9ème herbicide le plus utilisé en France. Son autorisation au niveau européen a expiré le 31 décembre 2013 et a, depuis cette date, fait l'objet de 9 procédures de prolongation en attendant que son évaluation soit finalisée. Génération Futures alerte sur cette substance et sur les procédures abusives de prolongation de son autorisation depuis près d'un an maintenant.

En effet, le 27 septembre dernier, avec plus de 11 ans de retard, l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments) a finalement publié ses conclusions dans lesquelles elle stipule, entre autre problème, que le flufénacet est un perturbateur endocrinien. L'évaluation de l'EFSA montre également que, excepté dans de très rares conditions, et de surcroît non pertinentes pour la France, l'usage du flufénacet conduit à des concentrations inacceptables en TFA (PFAS) dans les eaux souterraines, toujours supérieures à 10 µg/L, aspect devant également conduire à l'interdiction de la substance.

Génération Futures, qui a publié un rapport sur le sujet (<https://www.generations-futures.fr/actualites/pfas-pesticides-flufenacet/rapport-flufenacet-tfa/>), se mobilise maintenant pour faire interdire le flufénacet au niveau européen au plus vite et pour faire retirer du marché français tous les produits à base de flufénacet.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/pfas-pesticides-flufenacet/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,  
12 novembre 2024**

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....

Organisme .....

Adresse d'expédition .....

.....

Adresse de facturation .....

.....

Téléphone ..... E-mail .....

### BIOPRESSE

#### Je m'abonne à BIOPRESSE :

Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an, soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)  
tarif à l'unité : 10 €

Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) : gratuit

Pour vous abonner, rendez-vous sur: <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

## TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page  les suivantes	0.10 € 2 €  0.30 €	0.10 € 2 €  0.30 €	0.10 € 2 €  0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

\* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)





## COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

### AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS - FRANCE

Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45

[contact@agencebio.org](mailto:contact@agencebio.org)

<http://www.agencebio.org>

■ Le marché alimentaire bio en 2023

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/08/AND-international-pour-AGENCE-BIO-Rapport-complet-2023-VF.pdf>

LEPEULE C. / CHEVER T. / ROMIEU V. / ET AL. - 105 p.

### AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

23 Rue Jean Baldassini, 69 364 LYON CEDEX 07 - FRANCE

Tél. : 04 72 72 49 10 - Fax : 04 78 61 76 76

[accueil@aura.chambagri.fr](mailto:accueil@aura.chambagri.fr)

<http://www.aura.chambres-agriculture.fr>

■ Filière lait bio en Auvergne-Rhône-Alpes : Édition 2024

[https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/fiche\\_filiere\\_lait\\_orab\\_2024.pdf](https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_filiere_lait_orab_2024.pdf)

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (ORAB-AURA) - 16 p.

### BIO ARIÈGE-GARONNE

6 Route de Nescus, 09 240 LA BASTIDE DE SÉROU - FRANCE

Tél. : 05 61 64 01 60 [bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org](mailto:bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org)

[bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org](mailto:bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org)

<https://www.bio-ariege-garonne.fr/>

■ Gérer le parasitisme en collectif et préserver les écosystèmes de montagne

<https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2024/02/Fiche-Technique-Gerer-le-parasitisme-en-collectif-et-preserver-les-ecosystemes-de-montagne.pdf>

BIO ARIÈGE-GARONNE / FÉDÉRATION PASTORALE DE L'ARIÈGE / PARC NATUREL RÉGIONAL PYRÉNÉES ARIÉGEOISES / ET AL. - 6 p.

### CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Maison Régionale de l'Agriculture, Boulevard des Arcades, 87 060 LIMOGES Cedex 2 - FRANCE

Tél. : 05 55 10 37 90 - Fax : 05 55 10 37 98

[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr>

■ Guide couverts végétaux : Accompagner la mise en place des couverts végétaux : Retours d'expériences de groupes GIEE / 30 000 / DEPHY de Nouvelle-Aquitaine et Occitanie

[https://agriconnaissances.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/204\\_Eve-Agriconnaissances/Couverts\\_vegetaux/Plantes\\_multi-services/Documents/202403\\_Guide\\_Couverts\\_vegetaux\\_Retours\\_experiences\\_collectifs\\_NAOcc\\_GCPEViti\\_VDEF\\_compressed.pdf](https://agriconnaissances.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/204_Eve-Agriconnaissances/Couverts_vegetaux/Plantes_multi-services/Documents/202403_Guide_Couverts_vegetaux_Retours_experiences_collectifs_NAOcc_GCPEViti_VDEF_compressed.pdf)

AMATO Chiara / ROBERT Jérémie / SCHWARTZ Emma / ET AL. - 22 p.

### COMMISSION EUROPÉENNE

B-1049 BRUXELLES - BELGIQUE

Tél. : + 32 2 299 11 11

[https://commission.europa.eu/index\\_fr](https://commission.europa.eu/index_fr)

■ Réponses de la Commission européenne au rapport spécial de la Cour des comptes européenne "L'agriculture biologique dans l'UE : Des lacunes et des incohérences compromettent le succès de la politique menée"

[https://www.eca.europa.eu/Lists/ECARepplies/COM-Replies-SR-2024-19/COM-Replies-SR-2024-19\\_FR.pdf](https://www.eca.europa.eu/Lists/ECARepplies/COM-Replies-SR-2024-19/COM-Replies-SR-2024-19_FR.pdf)

COMMISSION EUROPÉENNE - 10 p.



## COUR DES COMPTES EUROPÉENNE

12 Rue Alcide de Gasperi, 1615 LUXEMBOURG - LUXEMBOURG

Tél. : + 352 4398-1

<https://www.eca.europa.eu>

■ Rapport spécial : L'agriculture biologique dans l'UE : Des lacunes et des incohérences compromettent le succès de la politique menée

[https://www.eca.europa.eu/ECAPublications/SR-2024-19/SR-2024-19\\_FR.pdf](https://www.eca.europa.eu/ECAPublications/SR-2024-19/SR-2024-19_FR.pdf)

COUR DES COMPTES EUROPÉENNE - 62 p.

## CREABIO

LEGTA Auch-Beaulieu, Route de Tarbes, 32 000 AUCH - FRANCE

Tél. : 05 62 61 71 29

[easanner.creabio@gmail.com](mailto:easanner.creabio@gmail.com)

<https://www.creabio.org/>

■ Journée technique : Mercredi 05 juin 2024 : Domaine de la Hourre

<https://gabb32.org/wp-content/uploads/2024/08/Livret-journee-technique-CREABio-5-juin-2024.pdf>

CREABio - 18 p.

## ÉDITIONS FITAMANT

Rue Menez Caon, BP 16, 29 560 TELGRUC-SUR-MER - FRANCE

Tél. : 02 98 27 37 66 - Fax : 02 98 27 37 65

[com@fitamant.fr](mailto:com@fitamant.fr)

■ Annuaire Biofil des fournisseurs de l'agriculture bio 2024-2025

BIOFIL - 124 p.

## FÉDÉRATION NATIONALE FAMILLES RURALES

7 Cité d'Antin, 75 009 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 91 88 88 - Fax : 01 44 91 88 89

[infos@famillesrurales.org](mailto:infos@famillesrurales.org)

<http://www.famillesrurales.org/>

■ Dossier de presse : Observatoire des prix des fruits et légumes 2024

[https://www.famillesrurales.org/sites/multisite.famillesrurales.org\\_](https://www.famillesrurales.org/sites/multisite.famillesrurales.org_)

[www/files/ckeditor/actualites/fichiers/Observatoire%20Fruits%20et%20L%C3%A9gumes%202024\\_0.pdf](http://www.files/ckeditor/actualites/fichiers/Observatoire%20Fruits%20et%20L%C3%A9gumes%202024_0.pdf)

FAMILLES RURALES - 18 p.

## FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK - SUISSE

Tél. : + 41 (0)62 8657-272

[info.suisse@fibl.org](mailto:info.suisse@fibl.org)

<http://www.fibl.org>

■ Fiche technique : Réussir la transition vers l'horticulture ornementale biologique : Ce que vous devez savoir sur la reconversion

<https://www.fibl.org/fr/boutique/1321-reconversion-horticulture>

KERN FASSLER Regine - 28 p.

Biopresse 314 - Novembre 2024

## FONDS D'INDEMNISATION DES VICTIMES DE PESTICIDES (FIVP)

MSA Caisse centrale, 19 Rue de Paris - CS 50070, 93 013 BOBIGNY Cedex - FRANCE

Tél. : 0 800 08 43 26

<https://fonds-indemnisation-pesticides.fr>

■ Fonds d'Indemnisation des Victimes de Pesticides (FIVP) : Rapport d'activité 2023

<https://fonds-indemnisation-pesticides.fr/wp-content/uploads/2024/08/Rapport-activite-2023.pdf>

REBY Catherine / BOURDIER Clémence / PEETERS Cécile / ET AL. - 62 p.

## GÉNÉRATIONS FUTURES

179 Rue de Lafayette, 75 010 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 45 79 07 59

[adherent@generations-futures.fr](mailto:adherent@generations-futures.fr)

<http://www.generations-futures.fr>

■ Riverains de parcelles agricoles, exposés aux pesticides de synthèse : Vous informer sur les risques ; Connaître vos droits ; Agir pour la protection de votre santé, celle de vos proches et de votre environnement - Édition 2024

[https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/09/brochure-riverains\\_2024.pdf](https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/09/brochure-riverains_2024.pdf)

GÉNÉRATIONS FUTURES - 33 p.

## GfRS (Gesellschaft für Ressourcenschutz mbH)

Prinzenstraße 4, 37 073 GÖTTINGEN - ALLEMAGNE

Tél. : +49-551-37075347 / +49-551-4887731

<https://www.gfrs.de/gfrs/fr/>

■ Good Implementation Practices for Articles 28 and 29 of Regulation (EU) 2018/848 : A Vade Mecum on Official Investigation in Organic Products

<https://orgprints.org/id/eprint/53713/>

VERLET Nicolas / NEUENDORFF Jochen / BAUER Lea / ET AL. - 131 p.

## IFOAM - ORGANICS EUROPE

Rue du Commerce 124-4, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE

Tél. : +32 2 280 12 23

[info@organicseurope.bio](mailto:info@organicseurope.bio)

<https://www.organicseurope.bio/>

■ A common agricultural policy fit for the future : The vision of the organic movement for the CAP post 2027

[https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2024/09/IFOAMEU\\_policy\\_CAP\\_Post\\_2027.pdf?dd](https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2024/09/IFOAMEU_policy_CAP_Post_2027.pdf?dd)

IFOAM - ORGANICS EUROPE - 13 p.



## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Secrétariat Général - Service de la statistique et de la prospective - Centre d'études et de prospective, 3 Rue Barbet de Jouy, 75 349 PARIS 07 SP - FRANCE  
Tél : 01 49 55 85 75

<http://www.agriculture.gouv.fr>

■ Stratégie Ecophyto 2030

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/143166>

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE - 84 p.

## MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Grande Arche de La Défense - paroi sud / Tour Sequoia, 92 055 LA DÉFENSE - FRANCE  
Tél. : 01 40 81 21 22

<https://www.ecologie.gouv.fr/>

■ Obligation Réelle Environnementale : Fiches de synthèse

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Guide-methodologique-obligation-reelle-environnementale.pdf>

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES - 48 p.

## PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES - FRANCE

Tél/Fax : 04 73 98 69 57

<http://www.poleabmc.org>

■ Les exploitations Ovins Viande du Massif central en agriculture biologique : Résultats de la campagne 2022

[https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/09/synthese-technico-economique\\_ovin-viande-bio-2022\\_edition-2024.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/09/synthese-technico-economique_ovin-viande-bio-2022_edition-2024.pdf)

MIQUEL Marie / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES OVINS VIANDE - 13 p.

■ Les exploitations Bovins Viande du Massif central en agriculture biologique : Résultats de la campagne 2022

[https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/10/synthese-technico-economique\\_bovin-viande-bio-2022\\_edition-2024.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/10/synthese-technico-economique_bovin-viande-bio-2022_edition-2024.pdf)

PINEAU Christèle / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES BOVINS VIANDE - 18 p.

## SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE

106 Rue du Bac, 75 341 PARIS Cedex 07 - FRANCE  
Tél. : 01 45 49 73 00

<https://www.secours-catholique.org>

■ L'injuste prix de notre alimentation : Quels coûts pour la société et la planète ?

[https://www.civam.org/wp-content/uploads/2024/09/RAP-CoutCache2024\\_VF.pdf](https://www.civam.org/wp-content/uploads/2024/09/RAP-CoutCache2024_VF.pdf)

DRIQUE Marie / AULANIER Astrid / THÉODORE Mélanie / ET AL. - 92 p.

## VEGEPOLYS VALLEY

26 Rue Jean Dixmeras, 49 066 ANGERS CEDEX 1 - FRANCE

Tél. : 02 41 72 17 37

<https://www.vegepolys-valley.eu/>

■ Utilisation de bois plaquettes pour la litière des animaux : Résultats de deux années de recherche action avec des groupes d'éleveur.euses des Pays de la Loire

<https://paysdelaloire.cuma.fr/app/uploads/sites/54/2024/04/production-et-utilisation-de-bois-plaquettes-ppur-la-litiere-des-animaux-bd.pdf>

CIVAM PAYS DE LA LOIRE / CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE / INSTITUT DE L'ELEVAGE / ET AL. - 16 p.

## VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont

89 Avenue de l'Europe, CS 82212, 63 370 LEMPDES - FRANCE

Tél. : 04 73 98 13 13 - Fax : 04 73 98 13 00

<http://www.vetagro-sup.fr>

■ Etude des débouchés et de développement de nouvelles gammes de fruits et légumes biologiques chez Auvabio

DAYO Venceslas - 60 p.

■ Comment renforcer les liens avec les producteurs de blés bio au sein de la coopérative Eurea afin de les fidéliser ?

GOUDARD Manon / POIZOT CLEMENT Amandine - 55 p.





## LA BIOBASE

Plus de 47 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)  
ou directement sur notre catalogue en ligne : [abiodoc.docressources.fr](http://abiodoc.docressources.fr)

## PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

*L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)*



- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



# ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 47 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

## OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Acteurs de la Bio](#) : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire